

REFLETS & NUANCES

LA REVUE DES MÉTIERS DE LA PEINTURE ET DU REVÊTEMENT DE SOL



UNION
PROFESSIONNELLE
DES MÉTIERS
DE LA FINITION

VIE SYNDICALE

DES OUTILS POUR PROMOUVOIR
NOS MÉTIERS

ARRÊTÉS SÉCHERESSE : QUELLES SOLUTIONS
POUR LES ENTREPRISES DE FAÇADE ?

TECHNIQUE

PRÉPARATION DES SUPPORTS

FORMATION

LE BREVET DE MAÎTRISE
PEINTRE EST SAUVÉ !

SOLUTIONS POUR UN SOL À LA CARTE



DOSSIER

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE VOTRE ENTREPRISE :
QUELQUES CLÉS AVANT DE SE LANCER

193
OCTOBRE
2022

CLUB ALLIANCE

Fabricants de produits, de matériels ou prestataires de service, vous constituez l'environnement professionnel de l'entrepreneur de finition.

Le Club Alliance est un lieu privilégié entre les entreprises membres de l'Union professionnelle des métiers de la finition et leurs fournisseurs partenaires.



Si vous souhaitez adhérer au Club Alliance
bruchetd@upmf.ffbatiment.fr

ÉDITO RN193



CHERS AMIS, CHERS CONFRÈRES,

Si cette fin d'année reste marquée par l'inflation, les hausses de prix, les impacts de la sécheresse et les difficultés de recrutements, nous avons cependant quelques satisfactions : malgré ces crises, le secteur résiste toujours et vous pouvez compter sur la mobilisation de votre Union pour vous aider à faire face et vous apporter des solutions.

Pour vous rappeler l'étendue de nos services, nous vous invitons à découvrir les nouveaux outils de présentation de l'UPMF-FFB, que vous retrouverez sur votre application mobile ou sur notre site internet.

J'ai aussi l'honneur de vous annoncer l'avènement des WorldSkills Heroes !

Comme vous le savez certainement, la finale nationale des WorldSkills se tiendra l'année prochaine, en septembre à Lyon, ville qui accueillera également en septembre 2024 la finale mondiale. Cette compétition, réservée aux jeunes, est l'occasion pour nous de promouvoir notre profession, de mettre en avant nos savoir-faire, de communiquer sur nos métiers.

Votre Union de métier a décidé d'accompagner ces jeunes compétiteurs des finales régionales à la finale nationale, avec des événements sur le thème des super-héros. Des master class seront organisées pour faire monter en compétence nos jeunes. Vous pourrez suivre l'évolution de la compétition sur les réseaux sociaux ainsi que sur un site web dédié et enfin, un direct aura lieu pendant la finale nationale. Votre Union sera présente pour encourager ces jeunes « héros » sur les finales régionales de plusieurs départements.

L'objectif de cet événement est évidemment d'intéresser le jeune public à nos métiers, de convaincre les parents que la peinture c'est aussi bien que la cuisine !

N'hésitez pas à encourager votre candidat préféré, à partager nos publications sur les réseaux et ainsi augmenter la notoriété de notre profession.

Bonne continuation à tous et faites chauffer les smartphones !

NICOLAS BLANGY

Président de l'Union professionnelle des métiers de la finition

La différence tient en deux mots : fiabilité et qualité.

Des solutions durables et performantes, de la façade jusqu'au plafond.

Sur vos chantiers, vous voulez mettre en œuvre des produits éprouvés et fiables. Pour vous et en réponse à vos attentes, nous avons développé des solutions innovantes, rationnelles et rentables.

En façade comme en intérieur, elles sauront mettre en valeur votre professionnalisme et la qualité de votre travail.

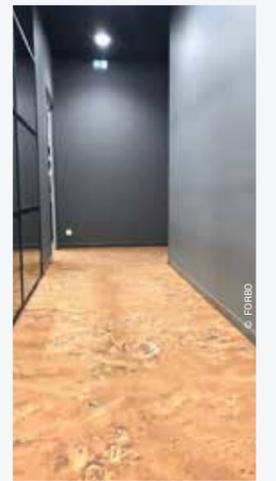
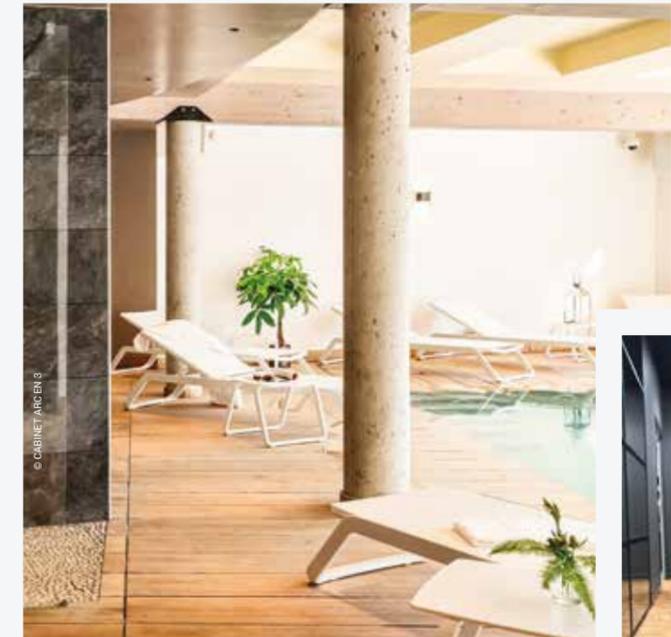
Partageons la passion de construire. **Bâtir en responsable.**

www.sto.fr



Bâtir en responsable.

SOMMAIRE RN193



P.6 VIE SYNDICALE

- p.6 Des outils pour promouvoir nos métiers
- p.8 NAQ'ITE : un groupement pour l'ITE en Nouvelle-Aquitaine
- p.9 Vie des sections
- p.11 Arrêtés sécheresse : quelles solutions pour les entreprises de finition ?
- p.14 La France des chantiers

P.16 ACTUALITÉ

- p.16 DOSSIER Transformation numérique de votre entreprise : quelques clés avant de vous lancer
- p.23 JURIDIQUE Le devis signé à domicile
- p.25 VÉHICULES UTILITAIRES Les VUL français, sont-ils toujours en pôle ?
- p.28 EXCELLENCE « L'art du papier peint et l'excellence du travail »

P.30 NOUVELLES TECHNOLOGIES

- p.30 NUMÉRIQUE Stratégie internet et e-réputation

P.34 TECHNIQUE

- p.34 MISE EN ŒUVRE Préparation des supports : ce qu'il faut savoir
- p.40 RÉNOVATION Loches : le Palais de justice va connaître une nouvelle vie
- p.44 RÉFÉRENCE Solutions pour un sol à la carte
- p.49 DEVOIR DE CONSEIL Formaliser les consignes d'entretien et d'usage des ouvrages
- p.54 ENVIRONNEMENT Un ravalement 100% sec pour le Synchrotron de Grenoble
- p.59 QUESTIONS Les entreprises de l'UPMF-FFB nous interrogent

P.62 FORMATION

- p.62 RECONVERSION PROFESSIONNELLE De saisonnière à solière
- p.64 CERTIFICATION Le Brevet de maîtrise peintre est sauvé !

P.67 NOUVEAUTÉS

- p.67 Octobre 2022

P.70 À VENIR

- p.70 Découvrez les sujets du numéro de janvier 2023



Pensez-y !
Reflets & Nuances est consultable en version numérique



UPMF-FFB

DES OUTILS POUR PROMOUVOIR NOS MÉTIERS !

PROMOUVOIR ET VALORISER NOS MÉTIERS EST À LA FOIS UNE DES MISSIONS DE VOTRE UNION ET UN ENJEU POUR LA PROFESSION. L'UPMF-FFB DÉVELOPPE ET MET EN PLACE TOUTE UNE SÉRIE D'OUTILS TANT POUR FAIRE CONNAÎTRE LA RICHESSE DE NOS MÉTIERS AUPRÈS DU GRAND PUBLIC QUE POUR NOS PROFESSIONNELS ET FÉDÉRATIONS.



WORLDSKILLS 2023 : QUI SERONT NOS CHAMPIONS ?

Face aux enjeux de recrutement et de valorisation, enjeux essentiels dans le contexte actuel, l'UPMF-FFB a décidé de s'associer au concours des WorldSkills pour créer un évènement et mettre ainsi en lumière les métiers de peintre et solier. Alors que les compétitions WorldSkills ont lieu en plusieurs phases : régionale, nationale et internationale avec en ligne de mire les mondiales à Lyon en 2024, le projet de l'UPMF-FFB s'inscrit entre les épreuves régionales et nationales sous forme de web-série. Tout au long des épisodes, le public suivra les finalistes régionaux dans leur entraînement et quotidien jusqu'à la finale nationale à Lyon en 2023. Le premier tournage a lieu lors de la compétition régionale de Nouvelle-Aquitaine.

UN SITE DÉDIÉ

Les vidéos seront hébergées sur un site dédié, site qui sera « la colonne vertébrale » de la campagne, avec des articles, informations, interviews... sur les candidats et les WorldSkills. Y seront dévoilés au fur et à mesure les portraits des finalistes nationaux issus des finales régionales. L'ensemble des finalistes seront connus à l'issue des finales régionales, fin mars/début avril 2023. C'est à ce moment que sera lancée la deuxième partie de la campagne avec la diffusion d'une websérie sur les réseaux sociaux, intitulée WorldSkills Heroes. Inspirée de l'univers des super-héros, cette websérie mettra en avant les talents de nos peintres et soliers. Afin de stimuler l'audience, le public sera invité à participer à un jeu concours. La finale sera retransmise en direct sur le site en septembre 2023.

DES MASTER CLASS

Autre temps fort de cette campagne : des master class pour préparer nos futurs champions ! Les 12 finalistes peintres et soliers issus des finales régionales bénéficieront de 3 jours de préparation intense, les finales nationales demandant de réaliser des ouvrages très techniques et de respecter un timing précis dans un cadre ultra bruyant et déconcertant. Les candidats doivent être techniquement, physiquement et mentalement prêts. Ils seront coachés par une équipe d'experts. Des vidéos seront réalisées durant ces 3 jours et seront relayées sur le site dédié et sur les réseaux sociaux afin de toucher un maximum de jeunes.



UN CLIP VIDEO

Déclinaison animée de la plaquette, ce clip vidéo présente de manière dynamique l'UPMF-FFB pour animer les présentations et réunions de sections professionnelles en département et région.



UNE PLAQUETTE POUR PRÉSENTER VOTRE UNION DE MÉTIER ET ACCÈDER RAPIDEMENT AUX OUTILS

Découpée en cinq parties, cette plaquette rappelle les missions historiques et statutaires de votre Union de métier : rassembler, représenter et défendre, accompagner, promouvoir et enfin informer. Vous y trouverez : une présentation de l'Union en quelques chiffres, ses domaines d'activité, ses travaux de normalisation, les outils de valorisation et de communication métiers et vos contacts privilégiés. Conçue comme un outil pratique présentant succinctement l'UPMF-FFB, elle est disponible sur l'application de l'Union et sur le site internet de la FFB en deux versions : imprimable pour laisser une trace ou version digitale pour un accès direct aux outils.



OUTIL DE PROMOTION DES MÉTIERS DE LA FINITION

Il existe de nombreux outils pour promouvoir nos métiers de la finition ou ses formations, outils qui ont été créés par la FFB, l'UPMF-FFB ou bien encore des partenaires. Ces différents supports : présentation powerpoint, sites internet, « serious game », vidéo, carnet métier... peuvent être utilisés, notamment par toute personne intervenant devant une classe de collégiens. Ce document ne se veut pas exhaustif mais une sélection d'outils et comment y accéder. Les professionnels intervenant dans une classe ou devant un public en reconversion pourront ainsi choisir le support adapté pour structurer leurs interventions.



CARNET MÉTIERS



SITE & VIDEO



JEUX INTERACTIFS

+ Retrouvez tous ces documents sur l'application de l'Union.



VIE DES SECTIONS



NAQ'ITE : UN GROUPEMENT POUR L'ITE EN NOUVELLE-AQUITAINE

Mis en place par la Fédération Française du Bâtiment Nouvelle-Aquitaine, le groupe de travail autour de l'isolation thermique par l'extérieur, NAQ'ITE (pour Nouvelle-Aquitaine isolation thermique par l'extérieur) a vocation de représenter, promouvoir et défendre la profession des métiers de l'ITE au plus près des besoins régionaux. « Nous avons deux objectifs : être un relai du GITE* national, et, en local, être un laboratoire du GITE et lui remonter des informations terrain », explique Thomas Page, son président et gérant chez ISO&FACE. Au niveau régional, il s'agit surtout de fédérer la filière. Ainsi le groupe est constitué, en plus d'entreprises locales, d'industriels, d'auditeurs, de partenaires historiques comme l'AQC, Constructys, Enedis, la région Nouvelle Aquitaine (formation)... Preuve de l'intérêt de ce groupe, les entreprises « prospects » adhèrent à la fin de la réunion !

LA PREMIÈRE RÉUNION DU GT ITE DE NOUVELLE-AQUITAINE s'est tenue le 5 octobre 2021, inaugurant sa création autour de 5 thèmes :

- formations et compétences (point essentiel des échanges) ;
- mise en œuvre et exécution ;
- qualification et signes de qualité ;
- mécanique des aides financières ;
- idées, projets, communication dont vidéos).

Une cinquantaine de participants se sont impliqués lors des échanges, ce qui est un excellent début pour ce groupe de travail et a aussi créé des attentes. Ses membres sont conscients de l'importance de mettre en place les bonnes pratiques pour ce métier nouveau et éviter aux éco-délinquants de la rénovation énergétique de lui donner une mauvaise image.

L'UPMF est partie prenante dans la création de cette filière avec la participation de plusieurs de ses entreprises membres : Tetra, Brunereau SPP, Lejeune, Lealin Renov, Pommies, Jeniso, SAP, Façades Sud Ouest, Gadoud Braud... pour ne citer qu'eux.

LA DERNIÈRE RENCONTRE a été organisée le vendredi 23 septembre en présence de Bruno Polipré, président national du GITE-FFB. De nombreux sujets ont été traités : stratégie de sobriété énergétique, nouvelles règles professionnelles, projet PROFEEL... ainsi que les problématiques de formation. Marine Poulhalec, ingénieur à l'UPMF-FFB et Céline Tourreilles, animatrice du GITE-FFB, y sont intervenues pour un rappel des règles de l'art et des évolutions réglementaires.

Cette réunion, qui comme les autres, s'est déroulée sur une matinée a réuni près de 65 personnes. « Il ne faut pas que les entreprises hésitent à solliciter le NAQ'ITE car souvent elle se sentent isolées sur leurs problématiques », conclut Thomas Page qui espère voir grossir ce groupe.

*Groupement de l'isolation thermique par l'extérieur, présidé par Bruno Polipré, dirigeant de l'entreprise Roulliaud à Tours.



LES DÉCHETS

La réglementation « déchets » a énormément évolué avec de nouvelles obligations pour les entreprises de finition. Cette animation a pour but de faire le point : Comment bien gérer les déchets de chantier, maîtriser les coûts, quid de la reprise gratuite ? Evolution de la réglementation, machine de lavage, recyclage, etc.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT D'INDRE ET LOIRE >
Le 23 septembre, la section peinture, réunie sous la présidence de José Grolleau, a demandé à Thierry Houdin, ingénieur à l'UPMF-FFB, de faire un point sur la nouvelle réglementation.
À venir : Grenoble, 15 novembre 2022



LES MARCHÉS

Les pratiques commerciales et juridiques en matière de finition, pour que tout le monde parle le même langage. L'objectif étant de sécuriser les relations entre l'entreprise et ses clients, de façon à éviter les litiges ultérieurs (par exemple, sur les coloris).

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT D'INDRE ET LOIRE >
La section peinture s'est réunie sous la présidence de José Grolleau, le 29 juin, avec une intervention de Thierry Houdin, ingénieur à l'UPMF-FFB, sur les pratiques commerciales et juridiques.
À venir : Rouen, 29 novembre 2022

VOUS AVEZ SOLlicitÉS
POUR ANIMER VOS RÉUNIONS
TECHNIQUES ET VOICI
LES SUJETS QUI ONT ÉTÉ
DEMANDÉS.



LA RE2020

En 2020, la France est passée d'une réglementation thermique à une réglementation environnementale, la RE2020. Quels impacts et échéances pour les métiers de la finition ?

FÉDÉRATION DU BÂTIMENT ET DES TP DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE > Le 28 juin, la section professionnelle peinture finition revêtements, présidée par Marina Angelini, a organisé une visio durant laquelle Marine Poulhalec, ingénieur à l'UPMF-FFB avait présenté les évolutions réglementaires.
**À venir : Limoges, 25 octobre 2022
Orléans, 27 octobre 2022**



Réservez vos prochaines animations auprès de **Marine Poulhalec** poulhalecm@upmf.ffbatiment.fr ou **Thierry Houdin** houdint@upmf.ffbatiment.fr

Si vous voulez avoir les prochaines dates de réunion techniques dans vos fédérations et les sujets, rendez-vous sur notre application



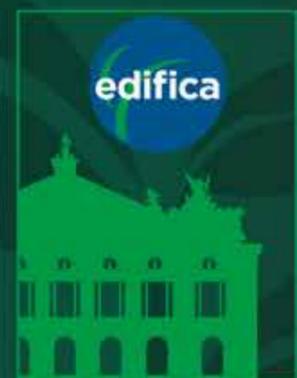


DÉVELOPPÉ ET FABRIQUÉ EN FRANCE

Systemes de preparation, de depollution et de sublimation de surfaces



PRODUITS TECHNIQUES PLOMB, AMIANTE, ...



EFFICIENCE DE NATURE GELS NETTOYANTS NEUTRES BIODEGRADABLES PRODUITS DE PROTECTION



PUISSANCE DOUCE DECAPANTS BIODEGRADABLES



www.groupe-licef.fr

758 Rue Du Chat Botté - Z.A.C. Des Malettes - 01700 BEYNOST Tél. 04 78 31 17 17 - Email : info@licef.fr



Scannez le

CRISE

ARRÊTÉS SÉCHERESSE : QUELLES SOLUTIONS POUR LES ENTREPRISES DE FAÇADE ?



LA FRANCE CONNAÎT ACTUELLEMENT UNE PÉRIODE DE SÉCHERESSE INTENSE, QUI TOUCHE L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN. POUR Y FAIRE FACE, DES ARRÊTÉS SONT PRIS PAR LES PRÉFETS DE DÉPARTEMENT POUR RESTREINDRE DE FAÇON TEMPORAIRE L'USAGE DE L'EAU. CES MESURES PEUVENT AVOIR DES IMPACTS POUR LES ARTISANS ET ENTREPRISES DE FINITION QUI UTILISENT DE L'EAU DANS LE CADRE DE LEUR ACTIVITÉ, MAIS IL EXISTE CERTAINES ALTERNATIVES TECHNIQUES POUR LIMITER L'USAGE DE L'EAU POUR LE NETTOYAGE ET LE DÉCAPAGE DES FAÇADES.

A

u niveau national, un décret du 23 juin 2021 a donné un nouveau cadre au dispositif de gestion de la sécheresse, afin notamment d'harmoniser les mesures de restrictions des usages de l'eau. Ce

décret a été complété par une instruction à destination des préfets, visant à optimiser l'organisation de la gestion de la crise, et par un guide national sur la sécheresse, qui fixe un socle commun de mesures de restriction à mettre en œuvre en France, en fonction du niveau de gravité et de l'usage considéré.

Ainsi, pour faire face aux périodes d'insuffisance de la ressource en eau, les préfets doivent prendre des mesures exceptionnelles, graduelles et temporaires de limitation ou de suspension des usages de l'eau jugés « non prioritaires » pour les particuliers, les professionnels et les collectivités.

Arrêtés « sécheresse » départementaux

Les seuils entraînant des mesures de restriction d'eau sont définis au niveau local par les préfets, pour faciliter la réaction en situation de crise et permettre la concertation entre les différents usagers d'un même bassin. Les arrêtés sécheresse ne peuvent être prescrits que pour une durée limitée, sur un périmètre déterminé et doivent assurer l'exercice des usages prioritaires. La cartographie des niveaux de

gravité par département et l'ensemble des arrêtés de restriction des usages de l'eau sont disponibles sur le site Propluvia*.

Quelles conséquences pour l'entretien des façades ?

Parmi les mesures de limitation ou de suspension des usages de l'eau, prises par les préfets, le niveau dit de « crise », aujourd'hui en vigueur, interdit l'utilisation de l'eau pour le nettoyage/décapage des façades, y compris pour les professionnels.

Ce nettoyage des façades est rendu nécessaire par deux types de pollution :

- la pollution atmosphérique, due aux dépôts de composés soufrés, azotés et carbonés issues des activités urbaines (industries, transports, chauffage, etc.) sur les façades ;
la pollution biologique, due à la prolifération de micro-organismes végétaux (algues, mousses, lichens, cryptogames, champignons, etc.) sous l'action du vent et des intempéries.

Il existe pour ces deux types de pollution des alternatives aux produits avec rinçage, permettant de continuer à nettoyer les façades malgré les restrictions d'eau en vigueur.

Pour le nettoyage des salissures biologiques, bon nombre de fabricants commercialisent aujourd'hui des algicides/fongicides biodégradables qui ne





● ● ●
nécessitent pas de rinçage. Ces produits sont appliqués par pulvérisation et ont un temps d'action entre quelques heures et quelques jours.
Dans le cas de la pollution atmosphérique, les produits de nettoyage alternatifs sont des produits appliqués par pulvérisation et pelables. Le peeling de façade permet de retirer les dépôts atmosphériques même sur des supports très poreux.

Des produits alternatifs

Concernant le décapage des façades les fabricants travaillent, depuis de nombreuses années, sur le développement de produits alternatifs non inflammables, moins nocifs et ne nécessitant plus de rinçage. Afin que les entreprises s'y retrouvent, l'OPPBTB a édité un outil répertoriant l'ensemble des décapants existants sur le marché en détaillant leurs conditions d'utilisation. Cet Outil Excel téléchargeable sur le site de l'OPPBTB*, précise les décapants pouvant être utilisés sans rinçage.
Ces nettoyeurs et décapants alternatifs peuvent être plus onéreux à l'achat que ceux nécessitant un rinçage mais l'économie sur le traitement des eaux de rinçage doit être également pris en compte.
Afin de garantir la bonne adéquation entre les produits utilisés, les supports et les pollutions ou revêtements à éliminer, il est conseillé aux entreprises de s'adresser aux fabricants et points de vente spécialisés. ●

+ Pour des informations locales, consultez votre Fédération départementale.



*Site Propluvia



*Site Prévention BTP



CARNET SYNDICAL



SOMME
XAVIER PRUVOT, directeur de l'entreprise APPLI (Groupe Sionneau) a été élu président de la section professionnelle peinture revêtement vitrerie.



HAUTE-MARNE
PIERRE MILLET, gérant de la SARL Thorreau, a été élu président de la section professionnelle peinture revêtements sols et murs.



ISÈRE
XAVIER AUDOUIN, gérant de l'entreprise PVI, a été élu président de la section peinture.



DÉCÈS
La profession est au regret de vous informer du décès dans sa quatre-vingtième année de **FRANÇOIS FOULON** qui fut un digne représentant de la section peinture départementale, nationale et internationale. Celui-ci a participé activement à l'élaboration des règles de notre métier et notamment pour l'écriture des DTU. Il était une figure emblématique de la FFB et de l'UNPVF-FFB (ex UPMF-FFB) qu'il a présidé et demeurait très respecté par ses confrères locaux.



ULTRABOND ECO

V4 EVOLUTION

VOTRE COLLE HAUTES PERFORMANCES



ULTRABOND ECO V4 EVOLUTION est une colle universelle « all in one » au tack initial puissant et au temps de travail allongé pour tous types de revêtements souples en sols et murs



0033 5 61 35 73 05 | mapei.fr



CITÉ LES FRILEUSES

Construite entre 1956 et 1972, la cité Frileuse vient de s'offrir une cure de rajeunissement : rénovation de l'électricité, changement de sol des pièces humides, amélioration de la ventilation, renouvellement des équipements, embellissement des cages d'escalier et isolation thermique par l'extérieur. Difficulté du chantier : des bâtiments situés dans un périmètre ABF (Bâtiments de France). Pour atteindre le BBC requis, l'entreprise en charge de la mise en œuvre de l'isolation thermique par l'extérieur, Spebi, a dû réaliser un manteau thermique modifiant l'aspect extérieur fait de briques rouges et de poteaux poutres béton apparents, caractéristiques des années 50. L'entreprise a ainsi interprété les éléments forts de la construction :

- habillage des horizontales par des capotages en acier galvanisé gris couleur béton, dans le respect des proportions existantes. Ces capotages ont permis de répondre aux exigences de la réglementation incendie ;
- interprétation du dégradé : création à l'échelle des piétons, sur 3 niveaux d'une partie foncée et structurée qui s'estompe progressivement en blanc vers le ciel. Tous les 3 niveaux, application d'un bardage de plaques de fibres-ciment différent : du foncé au blanc et du structuré au lisse ;
- remplacement des gardes corps, également en dégradé dans la couleur, et dans la perforation de la tôle.

Comme une référence historique au site, la couleur brique a été appliquée, par touches, aux balcons maçonnés, aux soubassements et sur les renforcements verticaux toute hauteur.

Au total, 11 000 m² de bardage en panneaux de fibres-ciment Eternit seront posés et 970 gardes corps de balcon changés. Le support brique étant trop faible, les panneaux ont été fixés de dalle à dalle. Sur les 4 premiers étages, les panneaux sont fixés en « invisible ». Les panneaux livrés 3cm plus grands étaient mis à dimension sur chantier par les bardeurs.

Afin de faire adhérer les habitants au projet, une enquête sociale a été diligentée, suivie d'une concertation. Les échanges avec les habitants ont été constants tout au long des études jusqu'à la réalisation.



ENTREPRISE SPEBI



MAÎTRISE D'ŒUVRE
FORM ARCHITECTURE
MAÎTRISE D'OUVRAGE
OPALY



PRODUIT
PANNEAUX EN FIBRES-CIMENT
ETERNIT



DOSSIER

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE VOTRE ENTREPRISE : QUELQUES CLÉS AVANT DE VOUS LANCER

DOSSIER

LE NUMÉRIQUE OCCUPE UNE PLACE DE PLUS EN PLUS PRÉPONDÉRANTE DANS LE QUOTIDIEN DES ENTREPRISES ET LE SECTEUR DE LA FINITION N'Y ÉCHAPPE PAS. LA GESTION DES PROJETS, LA RELATION CLIENT ET LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES PEUVENT AUJOURD'HUI ÊTRE ASSURÉES PAR DES OUTILS NUMÉRIQUES QUI OFFRENT UN GAIN DE TEMPS NON NÉGLIGEABLE. POURTANT, LES ENTREPRISES DU BÂTIMENT, ET NOTAMMENT DE LA FINITION, DEMEURENT EN RETARD. QUELS SONT LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER LORS D'UNE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE ? QUI PEUT ACCOMPAGNER CETTE DÉMARCHÉ ET QUELS SONT LES BÉNÉFICES POUR UNE ENTREPRISE ?

Le numérique, un facteur de progrès ? Sans aucun doute. Selon 71,5 % des dirigeants de TPE-PME du secteur Bâtiment interrogés dans le cadre du Baromètre France Num 2021, le numérique permet de faire des économies, de mieux gérer son entreprise en simplifiant la gestion administrative tout en renouvelant l'innovation sur les chantiers grâce à de nouveaux outils. Cependant, les entreprises du secteur accusent un retard en matière d'équipements numériques. Ce retard s'explique par une difficulté à « identifier le gain que peut représenter le numérique » explique Jonathan Pires, ingénieur BIM & transformation numérique à la Fédération Française du Bâtiment. Et pour cause, ces nouveaux outils demeurent complexes et requièrent du temps avant d'être maîtrisés.

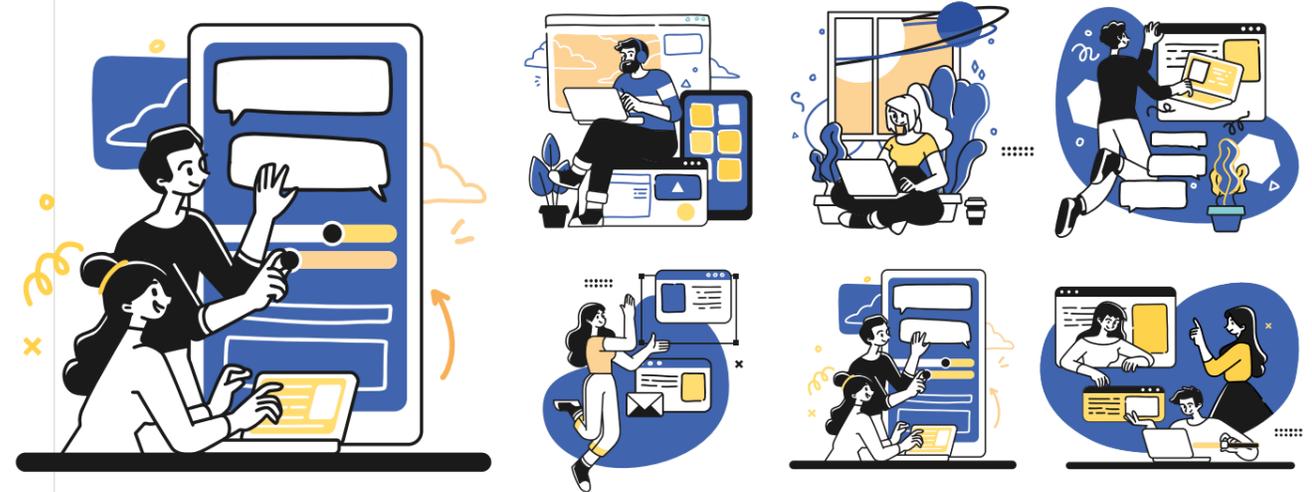
Se transformer pour rester compétitif

« Les petites entreprises en particulier étaient et sont encore en situation de décrochage, notamment par manque de ressources et de temps », déclare Ara Shahnazaryan, président de S.H Conseil, conseil en stratégie et transformation numérique. Ce besoin de transformation s'est particulièrement fait sentir à l'aune de la crise sanitaire, là où les entreprises ne pouvaient ni rencontrer leurs clients ni gérer leurs équipes comme à l'accoutumée. Selon Jonathan Pires, « la pandémie a fait beaucoup et, par la force des choses, les entreprises ont dû s'adapter à cette nouvelle situation. » Cette nécessité de saisir les enjeux du numérique intervient en réponse aux changements qui s'opèrent au sein du secteur du bâtiment avec l'idée que le numérique « vient en réponse à des problématiques courantes », comme le souligne Jonathan Pires. De son côté, l'État français a souhaité

inscrire cette nécessité de transformation dans son plan France Relance avec le programme France Num. Objectif : former 1 500 entreprises du bâtiment aux outils numériques d'ici fin 2023. Si cette initiative concerne les outils pour assurer à une entreprise une visibilité en ligne — lire le dossier consacré à ce sujet dans Reflets & Nuances n° 192 —, elle aborde aussi le premier besoin exprimé des entreprises, à savoir la simplification de la gestion de l'entreprise, de ses projets et de ses relations clients.

Transformation numérique : quels bénéfices pour les entreprises ?

Pour les entreprises, les applications permettent de gagner en efficacité sur le terrain avec, par exemple, une modélisation 3D du chantier en cours. Du côté des tâches administratives, les logiciels permettent avant tout de gagner du temps, mais pas seulement. Aurore Bertolani, PDG de Bertolani et Fils et présidente de la commission gestion de l'UPMF-FFB, a mis en place un logiciel ERP (Entreprise Resource Planning ou Progiciel de gestion intégré). Un logiciel ERP permet le pilotage de l'entreprise qui embarque, en un même logiciel et une seule base de données, les fonctionnalités nécessaires à la gestion de l'ensemble de l'activité d'une entreprise dont la gestion comptable, la gestion commerciale et la gestion des stocks. Aurore Bertolani dresse ainsi le bilan suivant : « Gérer l'entreprise à l'aide d'un ERP nous a permis d'obtenir une vision plus précise de sa rentabilité en ayant accès à des bilans semestriels, voire trimestriels plutôt qu'annuels et, surtout, des bilans par chantier. En d'autres termes, l'ERP a apporté à l'entreprise beaucoup plus de sécurité financière. Le logiciel que nous avons choisi, Onaya, nous a permis de gagner énormément de temps grâce à un suivi très



« Il faut faire attention aux discours qui enjolivent la réalité et travailler avec une structure détenant une bonne capacité d'écoute évite de perdre du temps et de l'argent. »

Aurore Bertolani, PDG de Bertolani et Fils et présidente de la commission gestion de l'UPMF-FFB.

précis des achats, de la rentabilité des chantiers et des heures passées sur ces mêmes chantiers. La traçabilité des coûts est un atout indéniable de ces logiciels. Je suis persuadée que la digitalisation est essentielle pour l'avenir de notre secteur, et les logiciels ERP l'avenir de la gestion de nos entreprises, en ce sens où ils permettent de sécuriser financièrement une entreprise autant que possible, de limiter les erreurs et d'améliorer la gestion comptable. »

Des formations gratuites

Le plan de formation de l'État à destination des entreprises du bâtiment et de la finition est notamment porté par le programme Smartisan* qui, à partir du constat que les artisans étaient en retard sur le plan numérique, a répondu, il y a un an, à un appel à projets de l'État pour amener les PME et TPE à utiliser les outils numériques. Son co-fondateur, Ara Shahnazaryan, explique que Smartisan propose aujourd'hui des



« Les petites entreprises en particulier étaient et sont encore en situation de décrochage, notamment par manque de ressources et de temps. »

Ara Shahnazaryan, président de S.H Conseil, conseil en stratégie et transformation numérique.



formations aux entreprises avec une promesse : leur faire gagner du temps sur l'administratif, ½ journée par semaine en moyenne. « En effet, tout ce qui se situe autour des chantiers reste malgré tout nécessaire est pénible. Pire, cela empêche d'exercer un peu plus sa vocation. Environ la moitié des entrepreneurs qui travaillent 50 heures par semaine consacrent entre 12 et 15 heures à la partie administrative. Bref, nous souhaitons réduire ces tâches chronophages, rébarbatives et à faible valeur ajoutée avec cette promesse : vous faire investir ½ journée pour vous en faire gagner 52 par année. » Ces formations, à destination de tous, et notamment des entreprises du secteur de la finition, sont entièrement financées par l'État. L'inscription se fait sur le site de Smartisan. Les formations se déroulent en trois étapes. Elles débutent par une séance collective sur site sur une demi-journée en groupe de 10 à 12 personnes, dont maximum deux d'une même entreprise. Cette première étape permet d'amener naturellement les entreprises vers le numérique et d'identifier précisément leurs besoins. L'idée est de commencer doucement et d'avancer par priorité en faisant la jonction entre les besoins et les solutions existantes. Ensuite, les éditeurs de logiciels proposent des démonstrations individuelles suivies par un mois de gratuité et une formation détaillée. Ara Shahnazaryan précise que « Smartisan souhaite offrir une forme d'autonomie aux entreprises concernant le numérique. » De son côté, la Fédération Française du Bâtiment a aussi identifié ce besoin d'accompagnement. Elle propose dès à présent trois fiches pratiques autour du numérique, des logiciels, des solutions web, des applications et des formats de document avec un objectif : clarifier les enjeux et donner des clés de compréhension. Si ces fiches laissent de côté les questions liées à l'administratif, elles s'attachent en revanche aux outils qui aideront les entreprises à améliorer leur efficacité sur les chantiers. Jonathan Pires détaille ainsi les trois premières fiches : « La première est consacrée à la réalisation des relevés de l'existant à l'aide d'une application. La deuxième concerne le partage des dernières versions de documents pour éviter les allers-

retours chronophages. Enfin, la troisième aborde la question du BIM (Building Information Modeling), un modèle 3D unique du chantier exploité par toute la chaîne de valeur, de l'architecte au client en passant par les entreprises de la finition, qui permet le visionnage d'une maquette numérique, en particulier dans le cadre des appels d'offres. Nous privilégions à chaque fois les logiciels libres et les solutions gratuites, et nous proposons toujours plusieurs solutions. » Pour Jonathan Pires, l'idée n'est pas d'acheter tous les logiciels disponibles : l'entreprise qui aura le plus de solutions numériques ne sera pas nécessairement la meilleure. « Aussi, précise-t-il, notre angle d'attaque se situe du côté de l'usage. Nous identifions un usage et nous remontons aux besoins de l'entreprise pour identifier la meilleure solution. Ainsi, pour chaque usage, par exemple la communication interne ou les métrés, nous proposons une fiche synthétique qui explique au recto les usages, les avantages de ces usages et les solutions appropriées. Au verso, sont notamment détaillés les points de vigilance et les solutions existantes sur le marché. Bref, nous souhaitons être pédagogiques, simples et très concrets. »

Quelques points de vigilance avant de se lancer

Les outils numériques peuvent être anxiogènes, notamment parce qu'il existe une forme de confusion entre ces outils et les réseaux sociaux. « Il faut bien comprendre qu'il ne s'agit pas d'outils qui vont se substituer aux artisans. Au contraire, ils permettent d'éviter les tâches répétitives », explique Ara Shahnazaryan. Ils peuvent aussi entraîner des difficultés lors de leur usage. D'où la nécessité d'être bien accompagné et de bien identifier son besoin. « En tant que chef d'entreprise et présidente de la commission gestion de l'UPMF, il me semble nécessaire, non pas de contrebalancer les apports d'un ERP, mais plutôt de mettre en garde contre les difficultés de sa mise en place », souhaite préciser Aurore Bertolani. Selon elle, il faut bien avoir

conscience que le coût à l'achat d'un ERP, qui dépend du nombre de licences acquises et du coût de la formation, s'accompagne de coûts cachés. Ce type de logiciel nécessite la mise en place d'une base de références qui contient tout le matériel acheté et utilisé qui peut prendre beaucoup de temps. Il faut alors embaucher une personne spécifiquement pour cette tâche. « Encore faut-il que ces références demeurent dans le temps, précise-t-elle, sous couvert de devoir constamment mettre à jour sa base de données. Les produits changent souvent de nom et de référence du côté des fournisseurs. Il faut alors surveiller et corriger des incohérences lorsqu'on ne prend pas en considération ces modifications. De même, avec des hausses de prix régulières par exemple, il faudra constamment rapprocher manuellement des factures "incorrectes". »

+
La FFB propose trois fiches pratiques autour du numérique, des logiciels, des solutions web, des applications et des formats de document.



TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

UN PRÊT DE 5 000 À 50 000 € POUR LES TPE ET PME

BPIFrance a lancé, cet été, un prêt, sans garantie, allant de 5 000 à 50 000 € pour financer, accélérer et sécuriser la transformation numérique des TPE et PME. Cette initiative « France Num » est portée par la Direction générale des entreprises (DGE) et le Fonds européen d'investissement (FEI). recommandés par France Num.

+ Pour plus d'information et déposer son dossier.



● ● ●

De plus, il n'existe peu d'harmonisation au niveau de l'Union européenne ou entre fournisseurs pour un produit identique, malgré quelques initiatives lancées par les fournisseurs et distributeurs comme FAB-DIS, un format d'échange de données. Cela multiplie d'autant les références dans une base de données "Achats".» Par ailleurs, il reste encore du travail pour optimiser le fonctionnement de ces logiciels, «et notamment les interfaces avec les logiciels des fournisseurs par exemple, mais aussi les procédures digitales des clients et des entreprises générales.» De plus, Aurore Bertolani explique «qu'il faut faire attention aux discours qui enjolivent la réalité et travailler avec une structure détenant une bonne capacité d'écoute évite de perdre du temps et de l'argent. Avant de se lancer dans cette transformation en profondeur, il faut d'abord que le logiciel puisse s'adapter à l'entreprise plutôt que l'inverse, car l'usage d'un logiciel ERP implique de repenser toute la structure d'une entreprise.» Cette perte de marge de manœuvre s'accompagne d'un contrôle très rigoureux de l'outil ERP en lui-même. En effet, l'administration peut contrôler la qualité du logiciel pour certifier la non-capacité à effacer ou modifier les données saisies pour assurer la fiabilité du logiciel de gestion. Cette PAF (Piste d'Audit Fiable) s'accompagne d'un contrôle sur la façon dont a été construit le logiciel. «Il faut le savoir, en amont, car chaque fournisseur de logiciels doit pouvoir délivrer ces informations qui touchent au code source des logiciels. Ces contrôles peuvent être perçus comme des freins à la digitalisation, car ils ne comportent malheureusement pas de volet accompagnement», met en garde Aurore Bertolani. ●

* Retrouvez le programme Smartisan sur www.smartisan.fr/



QUELS LOGICIELS POUR QUELS BESOINS ?

- **Pour la facturation**, Henri, Facture.net et Zervant sont recommandés par France Num et gratuits.
- **Pour les logiciels BIM**, la plateforme Kroqi, qui facilite l'échange d'informations entre les parties prenantes d'un projet de construction ou de rénovation est recommandé par France Num.
- **Pour les logiciels de Gestion intégrée et la Gestion de la Relation Client**, Everwin GX-BTP, Onaya, Efficacy CRM, Sydev, Bat Appli, Sage Batigest Connect et EBP Bâtiment sont recommandés par France Num.

● **Bon à savoir : retrouvez les logiciels étudiés par la commission gestion de l'UPMF-FFB sur l'application EDTU.**



TROIS QUESTIONS À...

ANTONY FONTAINE*,
CRÉATEUR DE L'APPLICATION
TENJU

Vous avez développé l'application TENJU dédiée aux chantiers. De quoi s'agit-il ?

Je développe cette application de remontées d'informations depuis plusieurs années après avoir fait le constat que les tâches administratives nous font perdre du temps et nous empêchent de valoriser nos compétences sur le terrain à chaque instant. TENJU fonctionne depuis 2020 au sein de mon entreprise de peinture et de décoration, et nous apporte plus de sérénité. La saisie des fiches horaires requiert du temps et, plutôt que de parler « heures » avec les collaborateurs, nous souhaitons plutôt échanger sur ce qui se passe chez le client, pour améliorer nos compétences.

Qu'est-ce que l'application apporte à votre entreprise ?

L'idée était de gagner en fluidité et d'éviter la surcharge administrative sur nos chantiers. Les heures de travail, les trajets et les repas remontent automatiquement vers notre ERP, en temps réel, ce qui facilite grandement les choses au moment d'établir les fiches de paie et les analyses de chantier pour établir les factures clients. En même temps, nous avons une vision beaucoup plus fiable des chantiers et il est plus simple d'accompagner nos collaborateurs pour trouver ensemble des solutions. Finalement, TENJU nous fait gagner plus de 5 heures par semaine sur les tâches administratives dans l'entreprise pour un effectif de 10.

Prévoyez-vous de commercialiser TENJU ?

TENJU sera commercialisée à partir de mi-novembre 2022 sur Google Play Store pour téléphones Android avec comme mot d'ordre d'être une application intuitive. Elle évoluera en fonction des besoins exprimés par les utilisateurs. Je pense que la transformation numérique est nécessaire dans le BTP, mais qu'il ne faut pas se submerger d'applications ou de logiciels. Y aller pas à pas, en favorisant la simplicité et l'efficacité : c'est ainsi que nous pourrions mieux valoriser nos métiers du BTP, changer les habitudes en les améliorant grâce à ces outils numériques, et attirer de nouveaux talents. ●

* *Dirigeant de Fontaine Peinture & Décoration et membre du groupe de travail Futur de la Fédération Nationale de la Décoration*



SL C740 FIBER MAXI
L'ENDUIT DE SOL P4,
AUTOLISSANT FIBRÉ
FORTE ÉPAISSEUR
POUR SOLS INTÉRIEURS
& EXTÉRIEURS

BOSTIK PARTENAIRE
DE LA CONSTRUCTION DURABLE



BOSTIK

Bostik S.A. 420 Rue d'Estienne d'Orves — 92700 COLOMBES—FRANCE — TÉL. : 01 49 00 90 00

RETROUVEZ TOUS NOS PRODUITS SUR WWW.BOSTIK.FR

OXATEC LISSE

Revêtement décoratif bi-fonctionnel D2/D3
à base de résines siloxanes en phase aqueuse



- ✓ Aspect mat minéral profond
- ✓ Très haute perméabilité à la vapeur d'eau
- ✓ Excellent garnissant, masque le faïencage
- ✓ Film hydrophobe, résistant à l'encrassement
- ✓ Idéal pour les monuments historiques ou classés
- ✓ Produit siloxane conforme à la norme FD T30-808



Soframap
PEINTURES & REVETEMENTS
soframap.com



ACTUALITÉ

JURIDIQUE

LE DEVIS SIGNÉ À DOMICILE

L'ÉTABLISSEMENT D'UN DEVIS EST UNE FORMALITÉ OBLIGATOIRE POUR LES ENTREPRISES DU BÂTIMENT ET LE DEVIS AVAIT LA VALEUR D'UN CONTRAT. CEPENDANT, DU FAIT DES TECHNOLOGIES NOUVELLES, COMME DU DÉVELOPPEMENT DU DÉMARCHAGE À DOMICILE, DIRECTEMENT OU PAR L'INTERMÉDIAIRE DE COURTIER, LES TECHNIQUES DE VENTE ONT CHANGÉ.

Dans le cas d'un devis signé chez le client, les entreprises se trouvent alors confrontées aux règles de vente à domicile et vente à distance, qui dépendent d'une législation particulière dont le but est de protéger le consommateur en lui accordant un délai de réflexion pour éviter un achat impulsif et lui permettant de revenir sur son choix.

Ces ventes sont régies par l'article L221-18 du Code de la Consommation qui stipule :

« Le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonique ou hors établissement, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux prévus aux articles L. 221-23 à L. 221-25.

Le délai mentionné au premier alinéa court à compter du jour :

- de la conclusion du contrat, pour les contrats de prestation de services et ceux mentionnés à l'article L. 221-4 ;
- de la réception du bien par le consommateur ou un tiers, autre que le transporteur, désigné par lui, pour les contrats de vente de biens. Pour les contrats conclus hors établissement, le consommateur peut exercer son droit de rétractation à compter de la conclusion du contrat.

Dans le cas d'une commande portant sur plusieurs biens livrés séparément ou dans le cas d'une commande d'un bien composé de lots ou de pièces multiples dont la livraison est échelonnée sur une période définie, le délai court à compter de la réception du dernier bien ou lot ou de la dernière pièce.

Pour les contrats prévoyant la livraison régulière de biens pendant une période définie, le délai court à compter de la réception du premier bien. »

Dans le cadre de ces ventes, le devis peut être résilié

sans pénalités par le client. La loi prévoit un délai légal de rétractation de 14 jours calendaires. Pendant ces 14 jours de rétractation, le client a alors le droit de changer d'avis et de résilier le devis signé sans motif, et sans indemnité. Cette règle est d'ordre public, ce qui signifie que toute clause contraire insérée dans le contrat est nulle.

Le professionnel doit fournir notamment au client :

- les caractéristiques essentielles du bien ou de la prestation de service ;
- son prix ;
- la date de livraison, si nécessaire ;
- l'identité et les coordonnées du professionnel ;
- l'existence ou pas d'un droit de rétractation, les conditions, délais et les modalités de la rétractation.

Si le professionnel ne mentionne pas l'existence du délai de rétractation dont peut bénéficier le client, ce dernier a 12 mois pour se rétracter (à partir des 14 jours).

Bien entendu, la résiliation du devis doit faire l'objet d'un courrier envoyé en recommandé avec AR à l'entreprise dans le délai imparti (ou retour du formulaire de rétractation joint au contrat).

La vente forcée qui se définit par une pratique commerciale trompeuse et malhonnête est bien évidemment interdite.

Une fois expiré le délai de rétractation, ni l'entreprise, ni le client ne pourront modifier l'offre unilatéralement, d'où l'intérêt de porter une attention particulière à la rédaction du devis et de toutes ses clauses.

Pour modifier le devis, un Ordre de Service devra être signé conjointement par les parties pour les Travaux Supplémentaires.

En cas de contestation, le litige sera porté devant le Tribunal qui tranchera. ●



▲ CLAUDE VAILLANT
AVOCAT À LA COUR

**Vous voulez
vous épanouir
dans votre propre
commerce ?
On vous ouvre
les portes.**



DEVENEZ PARTENAIRE AGRÉÉ SIKKENS SOLUTIONS

Vous êtes expert(e) de la peinture avec un sens aigu de la gestion et de la relation client. Devenez distributeur indépendant et bénéficiez d'un accompagnement sur-mesure pour l'ouverture et l'exploitation de votre propre point de vente Sikkens Solutions.

- | | |
|--|--|
| | ■ Entrepreneur indépendant |
| | ■ Marque premium Sikkens |
| | ■ Offre complète peinture et revêtements |
| | ■ Accompagnement jusqu'à l'ouverture |
| | ■ Soutien permanent du réseau |

En savoir plus sur : www.sikkens-solutions.fr/pass



AkzoNobel

ACTUALITÉ



VÉHICULES UTILITAIRES

LES VUL FRANÇAIS SONT-ILS TOUJOURS EN PÔLE ?

LES CONSTRUCTEURS FRANÇAIS DOMINENT LE MARCHÉ DES UTILITAIRES. MAIS LA CONCURRENCE ÉTRANGÈRE (ALLEMANDE NOTAMMENT) AVANCE. ALORS, LES VUL BLEU BLANC ROUGE SONT-ILS TOUJOURS LES PLUS FORTS ?

La France est connue pour sa gastronomie, ses marques de luxe et... ses utilitaires. En 2019, année record, il s'est vendu 400 000 VUL en France. A l'époque, les constructeurs nationaux Renault et PSA dominent de la jante et du capot. Leurs modèles occupent les deux-tiers du marché. Côté produit, le Renault Kangoo était solidement installé à la première place devant le Citroën Berlingo et le Renault Master. Puis, le Covid a perturbé la donne. Les ventes se sont effondrées. En 2022, sur un marché toujours bancal, les constructeurs qui manquent cruellement de pièces, fabriquent leurs fourgons au ralenti. La guerre en Ukraine perturbe un peu plus un secteur déjà déstabilisé. Depuis le début de l'année, le marché français des utilitaires accuse une baisse de 25 %.

Des produits de qualité

La domination des VUL français n'est pas le fruit du hasard. En moyenne, les produits hexagonaux sont modernes. Renault a renouvelé son Kangoo en 2021. Avant cela, il avait relooké son Master en 2019. Peugeot et Citroën ont relancé leurs petits utilitaires Berlingo/Partner en 2018. Ces modèles, comme les grands frères Jumpy et Expert, sont dupliqués chez Fiat et Opel, politique de groupe oblige. L'allié Toyota en profite également. Les derniers utilitaires français sont

établis sur des plates-formes de berlines, au bénéfice des qualités routières et du confort. Ils disposent en outre, d'équipements dernier-cri. Les Peugeot Expert et Citroën Jumpy disposent notamment d'un écran tactile, du régulateur de vitesse, d'un système de reconnaissance des panneaux, de l'affichage tête haute ou encore de l'Active City Brake un système de freinage d'urgence. Enfin, leur porte latérale coulissante s'ouvre automatiquement en passant le pied sous le pare-chocs arrière.

Chez les importés, les allemands dominent

Aujourd'hui, si la Hollande est l'autre pays du fromage, l'Allemagne est clairement, l'autre pays des utilitaires. Les constructeurs Mercedes ou Volkswagen s'appuient notamment sur des modèles historiques comme respectivement, le Sprinter et le Combi. Reste l'américain Ford qui propose une gamme complète avec le Transit pour vedette et l'italien Iveco bien placé sur les grands utilitaires. Les autres marques importées, élaborent des synergies pour réduire leurs coûts. Dans ce cas, elles sont nombreuses à choisir l'expertise française. Ainsi, les Toyota Proace et le dernier Fiat Talento, sont-ils les jumeaux des Citroën Jumpy et Peugeot Expert. Le Mercedes Citan est quant à lui, un proche cousin de la Renault Kangoo.



ACTUALITÉ



●●● Bien placés sur l'électrique

Les français profitent d'une belle avance en matière de fourgons électriques. La nouvelle génération d'utilitaires électriques PSA, apparue en 2020, est doublée par une équipe de clones proposée par Opel, Fiat et Toyota. Toute cette offre jouit globalement de performances supérieures à la concurrence. Tous ces modèles disposent notamment d'une autonomie pouvant atteindre 330 km. Dans le même temps, le VW e-Crafter plafonne à 90 km/h en pointe et le Mercedes e-Vito dispose d'à peine 150 km d'autonomie. Ces faibles performances les privent de réelle polyvalence. Seul le tout nouveau Ford E-Transit Custom réussit à se hisser au niveau des Français.

Les utilitaires du groupe Stellantis sont en outre, disponibles en variantes hydrogène. Mais prudence, les stations ne courent pas encore les rues... Doux euphémisme !

Pour résumer, les constructeurs français de VUL s'appuient sur des produits modernes, efficaces, abordables et ont en outre, établi une politique de services adaptés. Ils ont donc encore aujourd'hui, une belle longueur d'avance. ●



DU VIEUX AVEC DU NEUF

Caselani Automobili propose aux artisans de se remarquer via leur utilitaire. Ce carrossier italien transforme en effet, les VUL Stellantis classiques type Citroën Jumpy ou Jumper, en imitation du Citroën Type H, de 1948. Un kit comprenant un avant et un arrière, permet de métamorphoser ces fourgonnettes sans grâce, en délicieux engin néo-rétro. Le dernier kit sorti s'adapte cette fois, aux fourgonnettes urbaines, type Berlingo. Une fois revisités, tous ces VUL rappellent l'illustre "nez de cochon" Citroën.



Pensez-y !

Reflets & Nuances est consultable en version numérique



FORD E-TRANSIT CUSTOM, IL HAUSSE LE NIVEAU

Le constructeur américain accélère sur l'utilitaire électrique. Après le grand E-Transit aux performances très correctes, Ford décoche un tout nouveau E-Transit Custom, qui promet. Cet utilitaire moyen à propulsion inaugure une ligne plus cubique. Il dispose d'une batterie de 74 kWh lui permettant 380 km d'autonomie. Ainsi motorisé, il emporte pour 1100 kg de charge utile. Pratique, son volant se couche à l'horizontal pour servir de support-plateau. Cet E-Transit Custom est attendu pour 2023. Il servira de base au futur VW Transporter.



DES VUL RENAULT AU MONDIAL DE L'AUTO

La liste des constructeurs faisant l'impasse sur le Mondial de l'auto s'allonge. Ce n'est pas le cas du groupe Renault qui vient en force sur l'utilitaire notamment. Le Losange profite du rendez-vous parisien pour présenter son Kangoo E-Tech électrique. Ce n'est pas tout, Hyvia, son entité spécialisée dans les véhicules à hydrogène, exposera ses véhicules Hall 3. On croiera notamment la version de série du Master Van H2-Tech, d'ores et déjà commercialisée.



VUL ÉLECTRIQUE : PARTENARIAT MERCEDES/RIVIAN

Cette alliance devrait déboucher sur une coopération industrielle sur l'utilitaire électrique. Mercedes n'est pas en pointe sur le sujet. Le constructeur allemand espère accélérer grâce au spécialiste américain du pick-up électrique Rivian. L'objectif est de développer des VUL sur des bases spécifiquement destinées à l'électrique. Les véhicules pourraient être construits au sein d'une usine commune, installée en Europe centrale (Pologne ou Hongrie ?). Commercialisation prévue : 2025.

Lino Tarkett

Nouvelle collection
Lino Tarkett,
naturellement moderne.

Le Lino Tarkett, conçu avec des matériaux naturels et biosourcés, certifié Cradle to Cradle® Silver et au design authentique.

- Nouveau décor Originale, élégant et intemporel
- Nouveau LinoWall, pour des espaces coordonnés du sol au mur, jusqu'au mobilier
- Nouvelle finition ultra mate : 105 coloris inspirés de la nature
- Recyclable en fin d'usage

Découvrez la scénographie de la collection Lino Tarkett réalisée par le studio de design En Bande Organisée à l'Atelier Tarkett jusqu'en juillet 2022.



En savoir plus : www.tarkett.fr

Visuel d'inspiration / Interior design : En Bande Organisée
Photo : Mario Simon Lafleur
Illustration : Anna Pepe - Forn Studio



ACTUALITÉ

EXCELLENCE

« L'ART DU PAPIER PEINT ET L'EXCELLENCE DU TRAVAIL »

ARNAUD FOUASSIER, ARTISAN PEINTRE DE PÈRE EN FILS, A FAIT SIENNE UNE PHILOSOPHIE DE TRANSMISSION DE L'EXCELLENCE DE NOS MÉTIERS AUX GÉNÉRATIONS FUTURES. PASSIONNÉ PAR LE PAPIER PEINT, IL SE SPÉCIALISE DANS LA POSE DE PAPIERS D'EXCEPTION. ET VA OUVRIR DÉBUT JANVIER 2023, À ALENÇON DANS LES ANCIENS ATELIERS GORON, UN SHOWROOM QUI LEUR SERA DÉDIÉ.



ARNAUD FOUASSIER ET GÉRARD TAURIN,
CHEF GLACIER ET UN DES MEILLEURS OUVRIERS DE FRANCE,
À L'ÉVÉNEMENT DE RIXHEIM.



Comme Obélix tombé dans une marmite de potion magique étant petit, moi je suis tombé dans la peinture ! », confie Arnaud Fouassier, artisan peintre de 44 ans. Il faut dire qu'il a été à bonne école : son père

Patrick, entrepreneur et formateur durant quarante ans dans le monde de la finition, est le co-fondateur avec le GESTES-FFB (représentant les entreprises des métiers de la finition du Grand Paris), de l'Université Européenne des Métiers de la Finition à Créteil en banlieue parisienne. Toujours à bonne école, Arnaud Fouassier, après son apprentissage chez Didier Tomasina, intègre la formation de Maître Peintre Européen en Aménagement Finition. « L'excellence de la formation, mélangeant cours théoriques notamment sur l'histoire de l'art et pratiques avec métrés et conduite de chantier », fait valoir celui qui va parcourir l'Europe durant ses années de formation pour y découvrir d'autres techniques.

Il rentre ensuite comme métreur chez le très réputé Max Servant à Asnières (92) où il suivra en parallèle les cours de l'ESJDB (École supérieure des Jeunes Dirigeants du Bâtiment) avant de créer sa propre entreprise.

L'art du papier peint

Aujourd'hui installé à Alençon (Orne), c'est d'une autre manière qu'Arnaud Fouassier souhaite continuer à transmettre l'excellence en se spécialisant et se perfectionnant dans le papier peint. Pourquoi le

papier peint ? « Le papier peint est un produit créé par d'autres artisans et le travail du peintre est de le mettre en valeur par sa pose. Pour cela, il faut des supports impeccables, bien préparés en amont. Il faut être soigneux, méticuleux. Ça tire notre travail vers le haut ! », résume le peintre qui veut battre en brèche l'idée que l'ouvrier, c'est quelqu'un qui n'a pas réussi. « Savoir utiliser ses mains, c'est savoir utiliser sa tête. » Passionné par ce « matériau employé depuis des siècles pour faire passer des messages et des émotions », il contacte le musée du Papier Peint à Rixheim dans le Haut-Rhin et le projet se forme : partager l'art du papier peint avec d'autres professionnels de l'excellence. Thomas Cronimus, peintre et Un des meilleurs ouvriers de France, Jean Sablé, décorateur et Un des meilleurs ouvriers de France ont répondu présents mais pas que. D'autres acteurs de l'excellence se sont joints au projet : calligraphe, marqueteuse, chef glacier, chef restaurateur... ainsi que le peintre Thierry Raimbault, le créateur de papiers peints François Zenner et des distributeurs. Ce séminaire autour de l'excellence qui s'est tenu sur deux jours, les 26 et 27 février 2022, a été un vrai succès permettant de faire passer des messages communs autour du savoir-faire et de savoir-être.

Assurer la relève

« Le hasard faisant bien les choses, poursuit Arnaud Fouassier, les ateliers Goron d'Alençon n'arrivaient pas à trouver de successeur. Gérard Goron, un artisan ensemblier-décorateur pendant plus de quarante-



ans, était également distributeur des papiers peints Pierre Frey. Cela nous intéressait avec mon père. Mon père achète les murs de la boutique et la SAS Fouassier reprend le nom Goron et le fonds de commerce décoration. » C'est donc dans ce magasin de près de 115 m² qu'Arnaud Fouassier va installer le siège social de son entreprise et un showroom mettant en valeur le haut de gamme du papier peint « dans la continuité de l'événement de Rixheim ». « Nous allons aménager une salle pour recevoir les artisans d'art, faire des expositions, promouvoir notre métier. C'est un projet de continuité que je réalise avec mon père, un projet de transmission. » Ouverture prévue en janvier 2023. Mais déjà Arnaud Fouassier a un autre projet en tête et dans le cœur : présenter le 28^e concours Un des meilleurs ouvriers de France. ●



NUMÉRIQUE

STRATÉGIE INTERNET ET E-RÉPUTATION

Selon une enquête de l'IFOP publiée en 2021, 75% des Français consultent régulièrement les sites internet et les avis clients des entreprises avant d'effectuer un achat. Malgré tout, dans le secteur du bâtiment, peu de TPE-PME disposent aujourd'hui d'une véritable stratégie de contenu adaptée à leurs clients et prospects. Elles ne sont d'ailleurs que 42% à considérer l'accélération de leur digitalisation comme un enjeu important dans leur stratégie selon un récent sondage OpinionWay. Il est pourtant possible de s'afficher prudemment mais rapidement sur internet sans pour autant se ruiner.

Stratégie internet

La révolution digitale impose désormais aux entreprises une meilleure communication numérique

afin d'augmenter leur visibilité et d'attirer de nouveaux prospects. La stratégie internet est aujourd'hui devenue partie intégrante de la stratégie de l'entreprise. Elle consiste à déterminer un plan d'actions afin d'optimiser la présence en ligne de son entreprise, ce qui nécessite de se fixer des objectifs mesurables et atteignables dans un délai défini. L'artisan peut alors analyser régulièrement l'impact des actions entreprises et les ajuster au besoin.

La réussite d'une stratégie internet de contenu consiste dans un premier temps à prendre en compte les spécificités de son entreprise et de son marché mais aussi à mieux connaître ses concurrents (méthodes, moyens de communication, outils utilisés). Les professionnels du BTP doivent donc identifier les canaux marketing leur permettant d'augmenter leur audience sur la toile ainsi que le nombre de leurs clients.

Fiche établissement

La création d'une fiche établissement peut constituer un premier pas dans le déploiement d'une stratégie Web. Ainsi, chaque artisan du bâtiment peut utiliser gratuitement le service Google My Business. Cette offre donne la possibilité de publier sur internet une carte d'identité de son entreprise (nom, adresse, horaires d'ouverture, téléphone), de publier des photos de ses locaux ou de ses chantiers, de présenter des produits mais aussi d'être noté par d'anciens clients. C'est aussi un bon moyen d'être référencé sur Google et de remonter dans le classement des recherches des internautes.

Site internet

Accroître sa présence sur internet passe aujourd'hui presque nécessairement par la création d'un site web dédié à son entreprise (blog, vitrine voire site de e-commerce). Dès lors, il est essentiel de le rendre visible et accessible en optimisant son référencement dans les moteurs de recherche. Deux stratégies complémentaires peuvent alors être déployées : le référencement naturel (on parle de SEO – Search Engine Optimization) et le référencement payant. La réussite du référencement naturel repose sur trois piliers : une optimisation constante du contenu du site et des mots-clés le définissant, une optimisation technique de la construction des pages internet et enfin une notoriété reconnue par des pairs populaires sur la toile.

Afin de compléter le référencement dans les moteurs de recherche, de nombreuses entreprises ont également recours au référencement payant qui consiste

INTERNET EST AUJOURD'HUI UN CANAL DE COMMUNICATION INCONTOURNABLE ET UN MOTEUR ESSENTIEL DE L'ÉCONOMIE AUQUEL LE SECTEUR DU BÂTIMENT NE PEUT ÉCHAPPER. LES ARTISANS DOIVENT DONC DÉSORMAIS DÉFINIR UNE STRATÉGIE INTERNET DE CONTENU TOUT EN SURVEILLANT LEUR RÉPUTATION SUR LE WEB. OUTILS ET CONSEILS POUR UNE PRÉSENCE RÉUSSIE SUR LA TOILE.

notamment à positionner des annonces publicitaires en haut des pages des moteurs de recherche.

Quelles que soient les techniques de référencement choisies, les contenus proposés doivent être pertinents et attirer l'internaute. Les artisans du BTP doivent donc présenter leurs savoir-faire et leurs chantiers. La présence de photos et de vidéos est parfois bien plus utile qu'un long discours. Dans le secteur du bâtiment, la présentation de produits ou de tutoriels de pose est très appréciée des internautes. Enfin, la publication de retours d'expériences, d'interviews de clients et de partenaires est également un élément qui rassure les prospects : il est vivement conseillé d'en user sans en abuser !

Réseaux sociaux

La présence sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn, Instagram...) est devenue un incontournable de toute stratégie Web. Elle constitue une extension du site internet de l'entreprise afin d'élargir sa présence en ligne. Les TPE-PME peuvent ainsi publier régulièrement du contenu ciblé ou des publicités payantes. En revanche, l'animation de ces réseaux est chronophage pour un artisan ; il est donc souvent plus sage de choisir un seul média social et de le mettre à jour régulièrement plutôt que de décider d'une présence multicanale mais dont le contenu demeure obsolète. En tant qu'artisan du BTP, Facebook est aujourd'hui le réseau social le plus adapté et le plus utilisé. Instagram et Pinterest peuvent quant à eux convenir aux artisans créateurs pour lesquels les photos occupent une place plus stratégique.



●●● Newsletters

L'envoi d'emails réguliers (newsletters) à une base de données de prospects et de clients s'avère efficace lorsque le contenu est attractif : présentation de nouveaux produits ou encore d'offres promotionnelles. Par ailleurs, les newsletters permettent de fidéliser les cibles clients au travers d'articles concernant l'actualité de l'entreprise : chantiers, services ou même organisation interne de l'entreprise.

E-réputation

La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) définit l'e-réputation comme l'image en ligne d'une entreprise ou d'une personne. Il est donc fondamental d'évaluer régulièrement sa réputation sur le net et de la maîtriser.

La surveillance de l'e-réputation de son entreprise consiste à interroger périodiquement les moteurs de recherche et les réseaux sociaux afin d'analyser l'image de sa société et les commentaires ou avis laissés par les internautes. Il est également possible d'avoir recours à des outils gratuits pour surveiller son e-réputation. Ainsi, Google Alertes permet de recevoir des alertes lorsque le nom de sa société est mentionné sur le web. De même, Netvibes est un outil internet permettant de suivre l'actualité relative à des mots-

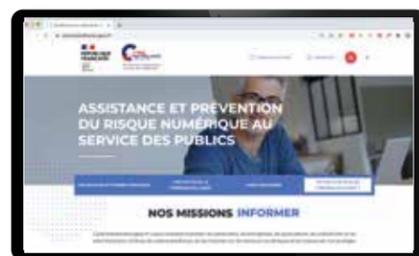
clés choisis ou encore à des sites internet. Des outils payants assurent en outre une veille de l'e-réputation de son entreprise plus performante et précise que les offres gratuites. C'est le cas de Hootsuite ou de mention.net. Ce dernier surveille un milliard de sources quotidiennement : réseaux sociaux, forums et sites d'actualités. Il permet aussi de réaliser des analyses approfondies, adaptées à des objectifs marketing prédéfinis et d'assurer une veille concurrentielle.

Retrait de contenu

Sur internet, la réputation d'une entreprise peut être rapidement dégradée voire menacée par des avis négatifs. Comme le rappelle l'homme d'affaire Warren Buffett : « Il faut 20 ans pour bâtir une réputation et cinq minutes pour la ruiner ». Une vigilance régulière est donc nécessaire comme il est utile de répondre aux avis négatifs laissés sur sa page. Fort heureusement, la loi protège les établissements qui se sentent diffamés. Deux possibilités s'offrent à eux pour solliciter un retrait de contenu. Tout d'abord, la première option consiste à contacter directement l'auteur des propos. Si cette démarche s'avère infructueuse, il est possible de réclamer l'effacement des données concernées auprès du site internet à l'origine de la publication, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). A noter que la CNIL met à disposition des entreprises des modèles de lettre à adresser aux sites concernés.

Traces

De nombreuses entreprises de cyber-nettoyage proposent aujourd'hui d'aider les professionnels à retrouver une meilleure image sur la toile ou même d'effacer des traces gênantes et dégradantes. C'est le cas de JustDelete.me et d'accountkiller.com qui fournissent les renseignements nécessaires pour supprimer les informations d'un profil Facebook, Twitter ou encore Yahoo!. Cela dit, la suppression de données est parfois fastidieuse. Il peut s'avérer plus simple de pratiquer l'enfouissement d'informations plutôt que d'espérer la suppression de toute trace. Cette technique consiste à publier sur Internet une grande quantité de contenus pertinents et positifs qui éloignent les contenus négatifs des résultats de recherche de Google. ●



CYBERMALVEILLANCE : UN MODULE GRATUIT DE DIAGNOSTIC ET D'ASSISTANCE AUX VICTIMES

Face aux menaces numériques de plus en plus nombreuses, le gouvernement met à la disposition de tous, via son site cybermalveillance.gouv.fr, un service de diagnostic et d'assistance aux victimes d'actes de cybermalveillance. Gratuit et facilement intégrable dans n'importe quelle page d'un site Internet, il permet d'accéder directement à un diagnostic en ligne depuis le site ayant intégré le service. En quelques clics sur le module, vous êtes en mesure de repérer le problème rencontré parmi la cinquantaine de cybermenaces recensées. Vous pouvez ensuite, si vous le souhaitez, obtenir des conseils personnalisés et vous mettre en relation avec un professionnel en cybersécurité référencé sur la plateforme.

➕ Pour souscrire gratuitement au module « assistance cyber en ligne », scanner le QRcode.



BTP BANQUE, LA BANQUE DU SECTEUR DE LA CONSTRUCTION



Banque du Bâtiment et des Travaux Publics. Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 88 115 520 € RCS PARIS 339 182 784 - APE 6419 Z. N° TVA FR 31 339 182 784 - Mandataire d'intermédiaire d'assurance N° ORIAS 07 034 31. Siège social : 48 rue La Pérouse CS 51 686 - 75773 Paris Cedex 16. Téléphone : 01 40 67 35 00 - Télécopie : 01 47 24 80 80 - www.btp-banque.fr. Crédits photos : iStock - Agence Homère RC 88B1179. Édition 07/2022.

MISE EN ŒUVRE

PRÉPARATION DES SUPPORTS : CE QU'IL FAUT SAVOIR



▲ « LA PRÉPARATION DES SUPPORTS DOIT SUIVRE LES ÉTAPES DÉCRITES DANS LE NF DTU 59.1 », RAPPELLE BASTIEN LOSFELD, DIRIGEANT DE L'ENTREPRISE BRUNEREAU (17).

Pas question d'y déroger. La préparation des supports doit être réalisée conformément au NF DTU 59.1 « Revêtement de peinture en feuille mince, semi-épais ou épais ». Depuis sa version révisée de 2013, « il s'agit d'un DTU de résultat. Et c'est là où interviennent le talent et la formation du peintre. Le DTU définit les étapes de préparation dues par le peintre pour chaque type de support et chaque niveau de finition, mais il ne dit pas comment elles doivent être réalisées. C'est au peintre d'adapter la technique, les outils et les produits au contexte pour atteindre le niveau de finition attendu », rappelle Bastien Losfeld, à la tête de l'entreprise Brunereau à Périgny (17). La préparation des supports est fondamentale. « Elle conditionne à 80 % la qualité finale ». CQFD : la première étape consiste à identifier son support et à connaître la manière dont il doit être préparé. « Mais il faut aussi s'inquiéter des conditions d'application. Il est par exemple impossible, parfois, d'intervenir en période hivernale dans des bâtiments non chauffés aux températures trop basses ou à l'hygrométrie trop élevée », continue le dirigeant. Également incontournable avant de se lancer dans la préparation de son support : la connaissance exacte

● ● ●

ENVIRONNEMENT DU CHANTIER, ENDUIT DE PRÉPARATION DES SUPPORTS À PEINDRE, OBLIGATION OU NON DE RATISSAGE, TOLÉRANCES, INTERFACES,... TOUT EST DÉCRIT ET DÉFINI DANS LE NF DTU 59.1. EN REVANCHE, SI LE DEGRÉ DE FINITION DÉPEND DES ATTENTES DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE, IL EST ÉGALEMENT FONCTION DU SUPPORT.



TROIS QUESTIONS À...

LUDIVINE WININGER, DIRECTRICE INNOVATION ET PERFORMANCE PRODUIT CHEZ SEMIN

Les produits de préparation des supports à peindre en intérieur ont-ils connu des évolutions notables ?

Tout d'abord, cette étape qui doit être réalisée dans les conditions décrites par le NF DTU 59.1, reste toujours importante et primordiale avant une mise en peinture. De fait, les évolutions vont surtout concerner la facilité d'application. Plus polyvalents, deux produits – un enduit de rebouchage et un autre de finition – peuvent désormais suffire au lieu de cinq pour préparer un support. De même,

il existe de plus en plus d'enduits prêts à l'emploi, mécanisables et qui, du coup, autorisent le traitement de surfaces importantes via la technologie airless. Prêts à appliquer, leur formulation évite de les diluer et de les mélanger de nouveau avant de les passer en machine. Cela élimine les problèmes liés à l'ajout d'eau en trop grandes quantités qui ralentit le séchage des produits. Néanmoins, ces enduits ne se destinent qu'à des supports classiques de type plaque de plâtre, béton lisse, en neuf ou petite rénovation. En 3 mm d'épaisseur, ils peuvent rattraper des légers défauts de planéité.

Le biosourcé devient-il une préoccupation pour les enduits de préparation des supports ?

Pour notre part, nous avons sorti au printemps dernier, une gamme de quatre enduits composés à au moins 99 % de matières d'origine naturelle tout en conservant les mêmes performances que d'autres produits à base de résines synthétiques. Dans notre cahier des charges, nous souhaitons que ces produits aillent au-delà de l'étiquetage sanitaire qui valide la faible émissivité en COV, mais seulement à partir de tests à 28 jours après application. Notre gamme est très faiblement émissive dès la mise en œuvre du produit, apportant au peintre un environnement de travail où la qualité de l'air n'est pas dégradée.

Est-ce que ce type d'enduits plus éco-responsables est voué à remplacer à terme ceux à base de résine synthétique ?

Est-ce que c'est l'avenir ? Oui. Car de toutes les manières, il faut faire attention à l'air qu'on respire. Après il reste compliqué de se prononcer, tant qu'aucune réglementation n'impose quoi que ce soit. De plus, là où nous avons besoin de seulement 1 % de résine synthétique, il faut désormais 3 % de matière végétale pour compenser. Ces enduits demandent donc un travail au niveau de la formulation afin de limiter les surcoûts. En revanche, d'un point de vue de l'éco-responsabilité, si le marché a connu ces dernières années un recul des enduits en poudre, la tendance pourrait s'inverser. Parce qu'ils sont déjà préparés avec de l'eau, les enduits prêts à l'emploi, plus lourds sont moins éco-responsables d'un point de vue du transport. De plus, même s'il y a une part de recyclé dans les matériaux utilisés, ils sont conditionnés dans des seaux. Du coup, sur le plan environnemental, les produits en poudre redeviennent intéressants. Ils sont plus légers à transporter, conditionnés dans des sacs en papier plus faciles à recycler. Enfin, sur le plan carbone, ils sont plus favorables car ils consomment moins d'énergie grise. Le marché risque donc de se réorganiser. Les produits prêts à l'emploi vont continuer à se développer quand ils sont mécanisables parce qu'ils apportent énormément de rendement sur les chantiers. Maintenant pour d'autres applications, si l'équivalent d'un point de vue des performances mécaniques existe en poudre, c'est cet enduit qui sera privilégié. ●

▲ LES ENDUITS DEVIENNENT ÉCO-RESPONSABLES, À L'INSTAR DE LA GAMME 99. DE SEMIN, À BASE DE MATIÈRES PREMIÈRES MINÉRALES ET VÉGÉTALES 100% EUROPÉENNES.



une finition de niveau A, le menuisier doit avoir fourni un bois raboté et poncé exempt de la moindre aspérité. « Alors le peintre peut effectuer son travail de préparation du support en allant chercher les ultimes défauts mais qui sont superficiels. Il réalise un égrenage très fin entre chaque passe de vernis ou de peinture pour obtenir

un fini très tendu ». Autre cas de figure : celui du béton. Dans ce cas, la finition courante du support impliquera au maximum un niveau de finition C avec un époussetage pour seule étape de préparation. « Les défauts liés au décoffrage sont trop importants pour que le peintre puisse les rattraper, même avec un enduit pelliculaire », rappelle le chef d'entreprise, tout en soulignant : « La tendance est au béton nu pour révéler son aspect minéral. Dans ce cas, les maîtres d'ouvrage attendent du peintre qu'ils appliquent une lasure ». Mais si le maître d'ouvrage n'a pas préconisé une qualité de support suffisante pour recevoir cette finition, le peintre ne pourra pas atteindre l'esthétique attendue. « Face à des bétons apparents, la maîtrise d'ouvrage doit être extrêmement vigilante et exigeante sur la qualité de surface. De leur côté, les peintres doivent l'alerter en cours de chantier et non pas une fois que le support a été accepté quant à l'impossibilité de réaliser la finition attendue ».

Interfaces : connaître les limites

D'où cet autre avertissement que martèle Bastien Losfeld : « il est vraiment important de ne pas accepter n'importe quel support. Les marges vont être rognées comme la rentabilité ». Et si le peintre doit préparer ses supports en visant la qualité attendue, « il n'a pas à réaliser des prestations qui relèvent de celles des maçons ou des plaquistes ». Une plaque de plâtre abîmée, trouée, avec des bourrelets excessifs d'enduit dans les embrasures... « Le peintre n'est pas là pour corriger les défauts importants, mais ceux qui restent superficiels. Il faut pouvoir être exigeant et savoir où sont les limites de prestation des uns et des autres ». Comment ? En se référant encore une fois au seul document qui définit clairement les limites de prestations du peintre et où se situent les interfaces : le NF DTU 59.1. « C'est la bible ! Mais il est vrai que parfois les peintres ne sont pas assez exigeants lors de l'acceptation des supports et qu'il existe une méconnaissance des interfaces y compris de la maîtrise d'œuvre », concède en point d'orgue Bastien Losfeld. Pour synthétiser toutes ces règles, l'UPMF-FFB a créé des outils (fiches interfaces et fiches de reconnaissance des supports) rappelant les tolérances attendues et les obligations de chacun, à télécharger sur son application. ●

➕ **Bon à savoir : vous pouvez demander à être inscrit aux commissions peinture de l'UPMF-FFB et participer aux travaux : contact@upmf.ffbatiment.fr**

● ● ● des tolérances en consultant le NF DTU 59.1. « Il peut être parfois difficile de se repérer car les règles varient selon les supports », rappelle le dirigeant. Une précaution d'autant plus impérieuse qu'une maîtrise d'œuvre peut être amenée à jouer le rôle d'arbitre entre corps d'état... En acceptant par exemple sur plaque de plâtre une tolérance de 10 mm sous la règle des 2 m, « alors que conformément au DTU, il ne faut pas de différence de plus de 5 mm sous la règle des 2 m et 1 mm sur le réglelet de 20 cm », précise Bastien Losfeld.

Opération de ratissage : obligatoire pour une finition A

Autre recommandation du patron rochelais : « tout peintre doit être sûr de la qualité de finition vendue et de celle attendue par son client. Malheureusement, beaucoup de litiges naissent de cette différence d'appréciation ». Le cas de figure le plus courant ? « Le maître d'ouvrage exige sur le chantier une finition de qualité A alors que le peintre a vendu une prestation de niveau B ». Cette finition A n'est pas obligatoire, « si elle n'a pas été prévue dans le devis, rappelle Bastien Losfeld. Mais si le peintre se laisse faire par son client, il va réaliser des heures de préparations supplémentaires pour une qualité qui n'est pas due », précise le peintre. Comment faire alors ? « Le seul outil pour objectiver le débat reste le NF DTU 59.1. Il définit les niveaux A, puis B ou C selon les supports. Sur une plaque de plâtre, les trois types de finition peuvent être réalisés. Si rien n'est précisé dans le devis, par défaut elle sera de niveau B ». En revanche, si la qualité demandée par la maîtrise d'ouvrage et validée par le peintre est de niveau A, l'opération de ratissage est obligatoire. « Il ne faut pas chercher à tricher car cette étape de préparation du support constitue l'élément différenciant entre un niveau A et un niveau B », avertit le dirigeant.

Bois, béton : ne pas tout accepter

En outre, le niveau A ne peut pas être exigé à tout prix. Sur support bois, il faut d'abord s'assurer de la qualité de finition apportée par le menuisier. « S'il est tout juste raboté, aux veines apparentes et à l'aspect pelucheux, la finition due par le peintre sera au mieux de niveau C », reprend Bastien Losfeld. Pour réaliser

INNOVATION

EVOLUTEX PASSE AU VERT!



RÉDUCTION D'EMPREINTE CARBONE

-20%

D'ÉMISSIONS DE CO₂ !



GRAND CONFORT D'APPLICATION

ACTION PRÉVENTIVE ANTI-MOISSISURE

EXCELLENTE OPACITÉ



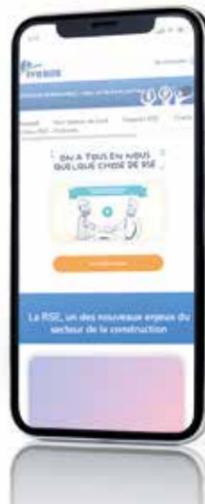
Retrouvez EVOLUTEX dans les magasins Le Comptoir Seigneurie Gauthier, Seigneurie et sur seigneuriegauthier.com

SEIGNEURIE®
LA PERFORMANCE POUR UN MONDE DURABLE





VISION RSE : C'EST PARTI POUR LA 2^E SAISON DE PODCASTS DES ENTREPRISES DE BÂTIMENT RESPONSABLES !



Afin d'encourager les entreprises à s'engager sur le chemin vertueux de la RSE, la FFB poursuit sa série de podcasts « Vision RSE » avec une deuxième saison qui passera en revue les points essentiels d'une transformation réussie avec de nouveaux thèmes et les témoignages d'entrepreneurs engagés.

Calendrier et thèmes abordés

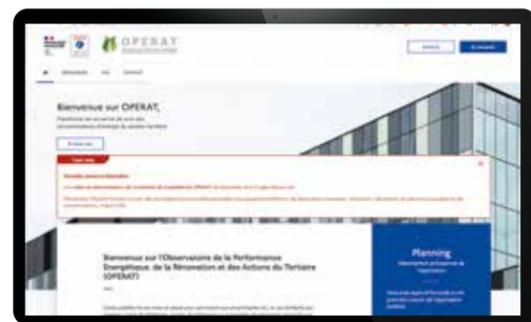
Cinq nouveaux épisodes, d'une dizaine de minutes chacun, seront publiés d'ici la fin de l'année :

- Juin 2022 : Épisode #6 – Des aides au logement pour les salariés
- Juillet 2022 : Épisode #7 – Les clauses d'insertion dans les marchés publics
- Septembre 2022 : Épisode #8 – Le management d'ouverture ou « open-management »
- Octobre 2022 : Épisode #9 – Les achats responsables dans le bâtiment
- Novembre 2022 : Épisode #10 – Exemple d'une entreprise « Bâtisseur Responsable » poussant sa démarche vers une labellisation

Plateformes et sites de diffusion

Les épisodes, sont disponibles gratuitement, au fur et à mesure de leur publication, sur les principales applications et plateformes d'écoute, avec la possibilité de s'abonner pour ne manquer aucun épisode sur Google Podcasts, Apple podcasts, Deezer, Spotify, Amazon music. Nul besoin d'être abonné premium, ni même d'avoir un compte pour une consultation via le web.

- ➕ Les épisodes sont également disponibles sur les sites www.ffbatiment.fr et www.rse.ffbatiment.fr.



OBLIGATIONS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE DANS LE TERTIAIRE : ÊTES-VOUS CONCERNÉ ?

Sont concernés par les obligations du « décret tertiaire », désignées sous le terme « Dispositif Eco Energie Tertiaire » :

- les bâtiments d'une surface égale ou supérieure à 1 000 m² exclusivement alloué à un usage tertiaire ;
- toutes les parties d'un bâtiment à usage mixte hébergeant des activités tertiaires et dont le cumul des surfaces tertiaires est supérieur ou égal à 1 000 m² ;
- tout ensemble de bâtiments situés sur une même unité foncière ou un même site dès lors que ces bâtiments hébergent des activités tertiaires sur une surface cumulée égale ou supérieure à 1 000 m².

Les bâtiments soumis à cette réglementation doivent :

- réduire de 40 % d'ici 2030, 50 % d'ici 2040, et 60 % d'ici 2050 leurs consommations énergétiques réelles, par rapport à une année de référence qui ne peut être antérieure à l'année 2010 ;
- ou atteindre un niveau de consommation énergétique fixé en valeur absolue pour chaque type d'activité.

Pour atteindre ces objectifs, différentes actions peuvent être mises en place par les propriétaires ou preneurs à bail dont des travaux de rénovation énergétique.

Les propriétaires ou locataires assujettis avaient l'obligation de déclarer avant le 30 septembre 2022 sur la plateforme OPERAT :

- leur consommation de référence qui correspond à une année pleine d'exploitation comprise entre 2010 et 2019 et qui servira de base par rapport à l'atteinte des objectifs. L'année dont les consommations étaient les plus élevées est à privilégier pour faciliter l'atteinte des objectifs.
- leurs consommations énergétiques pour les années 2020 et 2021.

Vérifiez si vos locaux sont concernés !



REP PMCB DÉCHETS DU BÂTIMENT : PUBLICATION DU CAHIER DES CHARGES DES ÉCO-ORGANISMES

Le cahier des charges des éco-organismes pour la mise en place de la REP PMCB (Produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment) dans le cadre de la reprise gratuite des déchets pour les professionnels, est paru au Journal officiel. Ce texte « fixe désormais dans tout le territoire les modalités et les ambitions de collecte, de réemploi, et de recyclage des déchets ». Au-delà de la reprise des déchets, il s'agit aussi d'apporter des solutions pour lutter contre le gaspillage et constituer un véritable circuit d'économie circulaire. Quatre éco-organismes : Valdelia, Ecominero, Valobat et Eco-Mobilier, se sont déjà positionnés et vont pouvoir déposer leur dossier de demande d'agrément pour une entrée en application opérationnelle de la filière début 2023.



SANS SOUCI AVEC UZIN

Alex, solier-peintre :
« Avec l'expertise UZIN,
je maîtrise le sol. »



Produits & services pour la préparation
et la pose de vos sols.

LOCHES : LE PALAIS DE JUSTICE VA CONNAÎTRE UNE NOUVELLE VIE

LA VILLE DE LOCHES DISPOSE D'UN PATRIMOINE ARCHITECTURAL TRÈS IMPORTANT, DATANT POUR L'ESSENTIEL DU MOYEN ÂGE ET DE LA RENAISSANCE, MAIS ÉGALEMENT DU XIXÈME SIÈCLE. C'EST NOTAMMENT LE CAS DE L'ANCIEN PALAIS DE JUSTICE DE LA VILLE QUI, FERMÉ DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES, VIENT D'ÊTRE RÉHABILITÉ POUR SE TRANSFORMER EN UN HÔTEL 4 ÉTOILES APPARTENANT AU GROUPE BEST WESTERN.



Le Palais de Justice de Loche fut construit en 1860 sur la place de Verdun, sous la houlette des architectes Gustave Guérin et Ferdinand Collet. Le bâtiment de 823 m² relativement austère, inspiré du style du XIX^e siècle, fermé depuis dix ans, se dégradait doucement et commençait à être zoné. Mais faisant parti du plan de sauvegarde de la commune il ne pouvait pas être démoli. Par conséquent, qu'en faire ? Après nombre d'hésitations le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire a vendu le bâtiment à un promoteur nantais qui a décidé de le transformer en un hôtel de luxe sous l'enseigne Best Western.

Un chantier dont on ne voyait plus la fin

Les travaux démarrés en octobre 2019 ont subi les aléas du Covid et des confinements successifs qui leur ont fait prendre un peu de retard. Un chantier qui s'est par conséquent étalé sur deux ans, au lieu des dix-huit mois prévus, et a nécessité l'intervention de 23 corps de métier, dont l'entreprise de peinture Pinxyl qui a réalisé l'ensemble des décors.

Malgré les aléas, le Palais de Justice s'est transformé en un hôtel de l'enseigne Best Western doté de quarante-cinq chambres, d'un restaurant d'un bar, mais aussi de trois salles de séminaire, d'une piscine

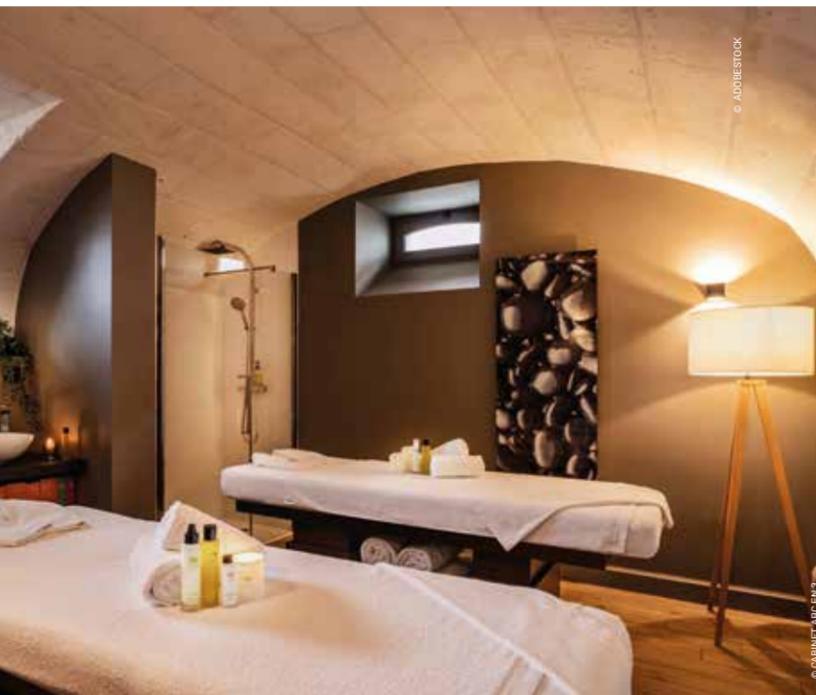
intérieure et d'un centre de remise en forme. Et le plus beau sans doute, une grande terrasse avec vue sur la Cité royale. C'est donc un hôtel 4**** de grand luxe qui vient d'ouvrir ses portes après un investissement de près de 10 millions d'euros.

Un projet qui n'abîme pas l'harmonie architecturale de la ville

Les travaux ont été confiés à l'architecte Jean Baillet, du cabinet Arc A3 Sud Touraine qui a déjà mené deux réhabilitations de monuments anciens : l'usine textile de Clisson en Loire-Atlantique convertie en hôtel et la chapelle des Jésuites à Nantes modifiée en commerces et logements.

Pour Jean Baillet il n'était pas question de dénaturer le bâtiment mais simplement de le moderniser tout en conservant sa structure d'origine apparente. « Nous avons dû d'abord stopper la dégradation de la construction fermée depuis dix ans, explique Jean Baillet. Avant même de commencer les travaux nous avons découvert des traces de mérule qui heureusement, étaient limités à des boiseries qui ont pu être facilement démontées et éliminées. Le plâtre a été entièrement repiqué. La présence de mérule était liée à l'humidité et à la chaleur, avec une infiltration de gouttière en plus. »





● ● ● La façade de l'ancien Palais de Justice est en pierre de tuffeau sur 60 cm d'épaisseur. Il a fallu retailler certains des éléments de pierre très abimés comme des corniches, des lucarnes... Des refouillements ont été réalisés sur une dizaine de centimètre d'épaisseur afin de ré-encastrent des pierres neuves. Certains pans de murs à l'intérieur de quelques chambres ont conservé des éléments existants visibles telles que des pierres de tuffeau, tandis que les murs opposés et le plafond ont été peints. Des planchers intermédiaires ont été créés dans les grandes salles d'audience du rez-de chaussée du bâtiment dont les plafonds étaient à 7,5 m de haut. Le volume initial de la salle des pas perdus, transformée en hall d'entrée, a été conservé. Les bustes des grands hommes qui ornaient les salles y ont été replacés. Les menuiseries du XIX^e siècle ont été également réhabilitées et conservées. Les feuillures existantes ont été creusées afin de recevoir des doubles vitrages, accompagné d'un baguettage sur la façade extérieure. L'avantage du manque d'étanchéité de fenêtre à gueule de loup étant qu'elles évitent d'avoir à créer des entrées d'air. L'ensemble des travaux a permis de ménager beaucoup de transparence à l'ensemble et de conserver la partie originelle des boiseries. Les peintures choisies dans la gamme traditionnelle de La Seigneurie, vont d'un gris brun soutenu au vert Egypte, associés à des jaunes ocrés ou des tonalités d'orange.

Une rénovation qui a beaucoup joué sur les contrastes

Dans les chambres, les poutres et les entrevous sont de deux couleurs différentes afin de respecter l'esprit du XIX^e siècle. L'ancienne salle d'audience, transformée en salle de restaurant a été travaillée avec du bois et des panneaux stratifiés de couleur associés à des lattes de chêne ajourées. De grandes baies ont été ouvertes pour bénéficier de la vue. La cage d'ascenseur du hall d'entrée en pierre naturelle nécessitait un choix très sobre et l'architecte a opté pour un vert 6728 de la collection Astoria. La salle à manger est ornée de tasseaux horizontaux ajourés noirs avec un revêtement acoustique de la collection Intrigue dans un bleu pétant. Les grandes cages d'escalier en chêne sont en pierre des deux côtés, les balustres et les garde-corps ont été habillés de noir ou de vert de la collection Mazurelle. « Nous n'avons pas voulu innover mais rester sur des tons sobres, très chics, explique Jean Baillet, avec des ambiances chêne, noir, vert. Ainsi le bar laqué rouge offre une ambiance très cocooning mariant le contemporain avec l'ancien dont nous avons conservé les moulures sur les portes d'origines très travaillées. » La plus grande majorité des ornements ont été réalisés avec les peintures La Seigneurie. Les chambres, toutes différentes, offrent un grand choix de décors et de composition. Les salles de bain

ont été aménagées avec un carrelage différent dans chacune d'entre elles. Les moquettes ont été réalisées spécialement pour chaque pièce. Un grand soin a été porté sur la décoration de la piscine et du spa qui ont nécessités des peintures spécifiques résistant à l'humidité. Les salles de massage ont été créées dans les anciennes caves voutées. Le rez-de-chaussée du bâtiment se trouvant à 1,80 m en-dessous du niveau de la rue il a fallu démonter l'escalier d'accès et reculer la rue pour agrandir l'espace du parvis avant de pouvoir remonter l'escalier monumental. L'espace réaménagé donne beaucoup de cachet à l'ensemble et le quartier a gagné en élégance. Un résultat qui n'aurait pas pu être obtenu sans la parfaite synergie des entreprises locales qui ont travaillé de concert. ●



LE CHANTIER EN BREF



MAÎTRE D'OUVRAGE : SASU Palais Loches
MAÎTRE D'ŒUVRE : Cabinet Arc en 3 Sud Touraine
ENTREPRISE : Pinxyl SAS [peinture-revêtements muraux]
PRODUITS : Peinture La Seigneurie RAL 7030, 7010, 6728 de la collection Astoria
SURFACE : 823 m²



RÉFÉRENCE

SOLUTIONS POUR UN SOL À LA CARTE



LE BESPOKE OU SUR-MESURE GAGNE L'INDUSTRIE DU BÂTIMENT. ENCORE DISCRET DANS LES REVÊTEMENTS DE SOL SOUPLES, IL EST BEL ET BIEN PRÉSENT ET PROMIS À DES DÉVELOPPEMENTS QUI LE FERONT SORTIR DE L'OMBRE.

Encore marginale il y a une vingtaine d'années, la personnalisation est en passe de devenir chez les industriels du bâtiment, sinon l'offre de base, tout au moins le choix alternatif étudié en deuxième option. La présence du numérique à tous les niveaux de la chaîne, de la conception à la fabrication, pousse les industriels à affiner leurs produits pour les adapter au plus près des attentes de leurs clients, et aux exigences des projets traités. Si le 20^e siècle était celui du produit sur catalogue, le 21^e sera-t-il celui du sur mesure ? Dans cette perspective, les références produits serviront plus de base illustrant des possibilités à modeler en fonction de chaque situation, que de références à commander directement. Ce qui est déjà une pratique courante dans des secteurs comme les façades ou l'éclairage, est aussi une réalité dans le domaine du revêtement de sol souple. Pour Jean-Baptiste Démotes-Mainard, à la direction communication corporate chez Gerflor : « aujourd'hui c'est une offre d'appel et cela reste un marché de niche, car peu connu et hors des habitudes de prescription, plutôt portée sur l'imitation bois ou béton ». Une niche certes, mais prometteuse, constate Cécilia Aouainia, directrice marketing et communication pays du Sud pour Forbo : « la personnalisation ne représente à ce jour qu'un faible pourcentage de notre volume global de production, mais en perpétuelle croissance du fait de l'envie de se différencier très forte chez nos clients. A cause du positionnement tarifaire plus élevé

— entre 20 et 50 % de plus-value — la demande porte en priorité sur des petites surfaces, pour attirer l'œil et créer une image exprimant l'identité des lieux ». Pour l'instant, ce sont sans surprises les marchés de l'hôtellerie et des loisirs qui sont les plus demandeurs de ces systèmes, avec un intérêt croissant du côté du secteur retail. Mais à terme, hormis peut-être l'habitat, ce sont tous les marchés du revêtement de sol qui sont concernés : commerce de détail, hôpitaux, transport, sport, et autres, estime Jean-Baptiste Démotes-Mainard. Alors qu'on pourrait penser que la personnalisation bouscule les chaînes de production, la volonté d'encourager ces solutions se perçoit dans la mise en ligne d'outils qui les facilitent, à l'instar de la plateforme de configuration My Floor proposée par Gerflor. Elle permet à l'utilisateur de changer à sa guise les couleurs d'une gamme — certaines en comptent quatre — et de visualiser instantanément l'effet produit dans une pièce¹.

Tout est possible ?

La personnalisation varie en fonction du support avec la technique par inclusion et découpe en atelier au jet d'eau haute pression des sols résilients ou encore le tissage pour les sols textiles. Cependant, y compris pour les moquettes, l'impression se taille la part du lion. Les imprimantes numériques haute définition traitent les lés comme un support papier recevant n'importe quel motif avec une gamme de couleurs étendue. Avec de tels outils, il n'y a rien d'étonnant à ce que la



photographie gagne les planchers par l'intermédiaire des sols souples. Cécilia Aouainia précise la tendance : « les projets de personnalisation portent essentiellement sur des images, avec une inclinaison vers le naturel. La demande pour l'imitation va croissant, avec des impressions de marbre, terrazzo, du contre-typage de carrelages, de pavés, de carreaux de ciment... l'impression de logo est en perte de vitesse, au profit de l'écodesign et du design ». Capables de reproduire toutes les matières, les sols souples seraient-ils en train de devenir les polyglottes du revêtement de sol ? Ou un antidote aux maux de la société industrielle ? Gerflor relève aussi un grand besoin de nature dans les demandes de personnalisation : « nous sommes fréquemment sollicités pour réaliser des imitations de matières naturelles (bois, sable, eau, herbe, fleur). Et toujours pour la personnalisation avec l'intégration du logo ou selon l'activité de l'entreprise, par exemple l'impression de jouets au sol pour un magasin spécialisé dans ce domaine ». Gerflor a conçu un sol entièrement sur mesure pour une exposition au Musée des Confluences de Lyon sur le thème des Sioux. Les designers de l'entreprise ont parcouru le sentier des Ogres de Roussillon pour recueillir du sable approchant au plus près la teinte d'origine de la terre des Indiens de l'Ouest américain. Cette création originale et 100 % sur mesure doit immerger le visiteur dans le thème en préservant une ressource rare, et simplifie l'exploitation. On n'imagine pas du vrai sable au sol, même dans un espace d'exposition.

Des contraintes qui se réduisent

La technique ouvre-t-elle un champ d'infinis possibles à poser au sol ? « Nous sommes contraints par la largeur de l'imprimante : cela implique que le décor puisse être répété », relève Jean-Baptiste Démotes-Mainard. Si évidentes qu'on les oublie, d'autres limites méritent d'être rappelées. « Il nous est impossible de reproduire certaines images protégées, comme celles de personnages de Disney, relate Cécilia Aouainia. Suivant les demandes que nous pouvons recevoir, nous avons quelques limites au niveau des coloris, comme l'obtention d'un "blanc pur" ». Les services de design interne des industriels, partie prenante de ces démarches de personnalisation, savent anticiper ce type d'incidents.

Comment de leur côté, les clients des industriels envisagent-ils ces processus de personnalisation ? Recourant de longue date à la personnalisation des sols textiles pour ses projets hôteliers, l'architecte Fabrice Knoll, associé fondateur de Knoll architecture, donne son point de vue d'expert sur la question. « Nous recourons à la personnalisation depuis 1997. Nous avons progressivement appris les contraintes de chaque fabricant et les pièges à éviter. Le processus est intéressant intellectuellement et artisanallement, car il nous incite à nous intéresser à la façon dont sont fabriqués les produits, et nous oblige à penser les façons de transposer un motif ou une photo de l'échelle du dessin à celle du bâtiment. Dans nos projets, la part de personnalisation peut aller jusqu'au



- ● ● deux tiers des surfaces de sol. Nous l'utilisons pour délimiter des zones dans un lobby, pour accentuer des transitions ou prolonger des espaces. C'est par exemple le motif personnalisé d'une salle de réunion qui va se prolonger dans les espaces attenants à cette salle, pour faire comprendre à l'utilisateur que l'ensemble de l'espace lui est réservé ». 25 ans après les premières poses, Fabrice Knoll constate que le processus devient toujours plus fluide. « Il y avait trois contraintes, une sur la taille minimale de commande qui n'existe quasiment plus, une contrainte de délais, qui m'incite à réserver parfois des métiers à tisser dans les usines et une troisième de qualité de pose. La personnalisation demande un bon professionnel, qui comprend les raccords entre lés et qui, dans le cas de moquettes tendues, par exemple, va comprendre le dessin et sera capable de faire correspondre les lés ». Fabrice Knoll optimise son dessin pour limiter les chutes au droit des portes, et demande une série d'échantillons avant la commande définitive. Ce qu'il fait aujourd'hui n'est peut-être rien par rapport à demain, car les fabricants développent des procédés sur lesquels ils restent encore discrets pour des questions de concurrence. La personnalisation des sols ne fait que commencer. ●

1 Configurateur My Floor <https://myfloorbygerflor.esignserver2.com/gallery.do>

BRÈVES



AVIS TECHNIQUES : AYEZ LE RÉFLEXE « LISTE VERTE » !

La « Liste verte » recense les Avis techniques considérés comme techniques courantes par les assureurs. Elle est établie par la Commission Prévention Produit mis en œuvre (C2P) qui est une instance de l'Agence Qualité Construction dont la FFB est membre.

La C2P peut mettre en observation les familles de produits ou procédés de construction sous Avis technique (ATec) ou Document technique d'application (DTA) qui présenteraient des facteurs de risques aggravés : pathologie avérée de la famille de produits, mise en œuvre pointue et réalisée dans des conditions très particulières, etc. Quand une famille de produits n'est pas mise en observation, les Avis techniques correspondants sont automatiquement considérés comme techniques courantes par les assureurs et figurent dans cette fameuse « Liste Verte de la C2P ». C'est cette liste qui fait foi auprès des assureurs aussi, si vous souhaitez prescrire ou mettre en œuvre des produits ou procédés qui ne figurent pas dans cette Liste Verte, il est recommandé de vous rapprocher de votre assureur en amont de l'établissement de votre offre, car ils peuvent faire l'objet de conditions spéciales de souscription d'assurance !

Rendez-vous sur le site de l'AQC.



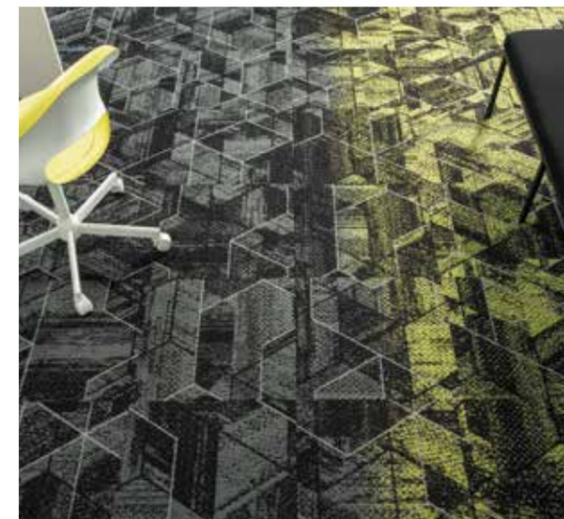
AUDIT ÉNERGÉTIQUE OBLIGATOIRE : NOUVEAU REPORT



Après un premier report, l'obligation de réaliser un audit énergétique avant la vente d'un bien immobilier, prévue par la loi « Climat et Résilience » de 2021, est à nouveau décalée, cette fois au... 1^{er} avril 2023. Initialement, la vente d'un logement classé F ou G par le diagnostic de performance énergétique (DPE) devait, à partir du 1^{er} janvier 2022, nécessiter la réalisation d'un audit énergétique. Si le décret et son arrêté précisant l'audit et les missions du professionnel le réalisant sont parus, des problèmes de logiciel pas prêts et dorénavant « un manque d'entreprises et de professionnels qualifiés », reportent encore son application.

Color Scale

6 énergies textiles qui inspirent les espaces de travail



Facile à entretenir, les planks, dalles et dalles de transition Color Scale sont composées de fil recyclé teint masse, et bénéficient de l'envers Noise Reduction Backing (NRB).

Balsan Siège HQ
2 Corbilly • 36330 Arthon
France
T +33 2 54 29 16 00

Showroom Paris
99 r. de la Verrerie • 75004 Paris
France
T +33 1 43 70 49 32

www.balsan.com





Peinture (rénovation, neuf)

Ravalement - Maçonnerie

Isolation thermique - Revêtement

Peinture industrielle - Sol

*Présent dans toute
l'Île-de-France*



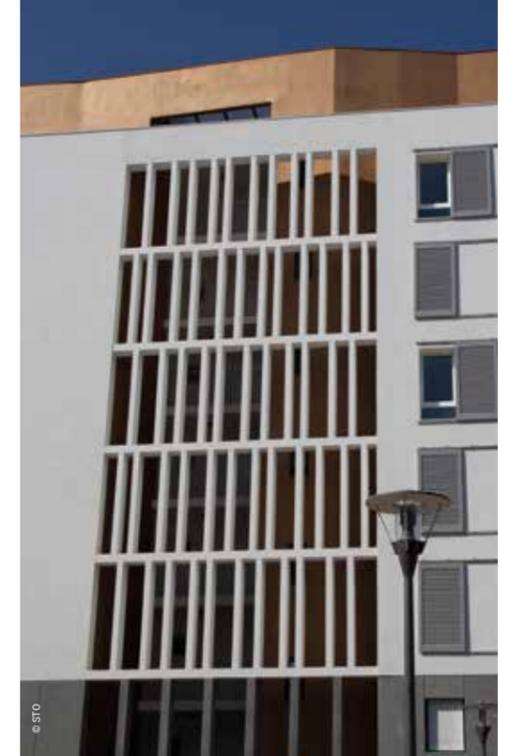
Contactez M. Jean-Marie Omer, 7 jours sur 7 au 06 80 18 27 65

147, Boulevard Magenta 75010 Paris Tél. : 01 42 80 65 88 Fax : 01 42 80 26 99

TECHNIQUE

DEVOIR DE CONSEIL

FORMALISER LES CONSIGNES D'ENTRETIEN ET D'USAGE DES OUVRAGES



LES ENTREPRISES DE RAVALEMENT ET LES FAÇADIERS DOIVENT INFORMER LEURS CLIENTS DES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN À RÉALISER DANS LE TEMPS ET DES RÈGLES D'USAGE DES OUVRAGES. MAIS PEU D'ENTREPRISES FORMALISENT CETTE OBLIGATION... AU RISQUE DE SE VOIR REPROCHER DE N'AVOIR PAS EXERCÉ LEUR DEVOIR DE CONSEIL.



C'est un avis qu'un homme de l'art doit nécessairement émettre chaque fois qu'il décèle un risque susceptible de porter préjudice à son client ou à un tiers. Il peut être informatif, préventif ou correctif. » C'est l'une des définitions, très large, du devoir de conseil donné par les assureurs. Ce principe ancien, qu'aucun texte légal n'impose, est néanmoins évoqué dans la réforme du droit des contrats, issue de l'ordonnance du 10 février 2016 ratifiée par la loi du 20 avril 2018. Et plus précisément dans l'article 1194 du Code civil : « Les contrats obligent non seulement à ce qui y est exprimé, mais encore à toutes les suites que leur donnent l'équité, l'usage ou la loi. » Autrement dit, tout professionnel est tenu avant réception, entre autre, à un devoir de conseil.

Obligation de conseil

Mise à part cette mention dans le Code civil, aucun autre texte réglementaire ou légal n'en impose le principe ni ne le définit exactement. Bâti au fil du temps par la jurisprudence, ce concept concerne aussi bien les domaines techniques, juridiques, réglementaires inclus dans le périmètre de la mission de l'entreprise. Une seule certitude : dans le cadre de la bonne exécution de son contrat, tout professionnel a une obligation de conseil vis-à-vis de son client maître d'ouvrage, mais aussi envers les autres intervenants de l'opération de construction – maître d'œuvre,

collègues entrepreneurs, sous-traitants... Il s'agit d'une obligation inhérente au contrat passé, mais sans qu'aucune mention écrite ne soit nécessaire pour la justifier.

Et la liste est très longue quant aux obligations de l'entrepreneur. Par exemple, avertir son client de tous les aspects de l'opération et de leurs conséquences. Le renseigner sur la chronologie à respecter et sur la faisabilité, ou encore attirer son attention sur les inconvénients et les précautions à prendre suite à l'utilisation de certains matériaux et systèmes. Sans oublier, très important, l'usage et l'entretien de l'ouvrage. Sur ce dernier point, les entreprises qui interviennent en façade sont particulièrement exposées. Et quel que soit le type de travaux – simple ravalement, mise en place d'un système d'isolation thermique par l'extérieur sous enduit ou en bardage –, le conseil dans ce domaine est capital.

Valoriser le métier

C'est pourquoi l'UPMF-FFB a proposé (voir encadrés pages 50 et 57) aux entreprises de formaliser par une fiche de « Consignes d'usage et d'entretien », les opérations de maintenance suite à des travaux en façade. Et ce, dans le cadre du devoir de conseil. Pour Jean-Philippe Li Vigni, dirigeant de LV Bâtiment à La Seyne-sur-Mer (83), cette étape, souvent négligée par les entreprises, est pourtant cruciale, d'où l'intérêt de la formaliser et de pouvoir justifier de sa remise par une signature



●●● par exemple : « Cela permet à la fois d'apporter le conseil sur l'entretien et les conditions d'usage à notre client, de l'informer sur les limites de garantie, de le responsabiliser, tout en nous protégeant en cas de problème. » Important pour lui, car son entreprise est confrontée à une problématique récurrente : « Nous sommes en bord de mer avec une ambiance saline. Nous informons donc systématiquement nos clients des conséquences que cela peut avoir sur nos ouvrages et l'intérêt de les vérifier régulièrement et de les entretenir. Ce support écrit nous donne aussi la possibilité de valoriser le métier, de nous poser en expert auprès de notre clientèle. »

La première fiche dédiée aux travaux d'ITE et d'imperméabilisation est finalisée et disponible. Mais à terme, tous les travaux de façade posséderont leur fiche. Laquelle rappelle que les revêtements (enduits, bardages, systèmes d'imperméabilisation, etc.) sont exposés aux sollicitations climatiques, qu'ils ont une durée de vie, qu'ils demandent un entretien régulier pour assurer leur durabilité et qu'il peut être nécessaire de prévoir des régénérations localisées et/ou la rénovation de la couche de finition pour prolonger la durée de vie. De même, la fiche précise que l'usage doit être conforme à la destination. Ensuite chaque fiche revient sur les conseils d'usage et les fréquences d'entretien propres au produit ou au système utilisé. ●



QUATRE QUESTIONS À...



FRANCK FONTAINE, DIRECTEUR DE LUCAS LE MANS (72), MEMBRE DE LA COMMISSION FAÇADE-ITE

Pourquoi le devoir de conseil est-il important ?

Parce que c'est une obligation de l'entreprise. Lorsque l'on réalise des travaux de façade, l'entrepreneur a un devoir de conseil vis-à-vis du maître d'ouvrage. C'est important pour le client mais aussi pour lui car s'il y a un désordre sur la façade, lors de l'expertise, il peut avoir du mal à se défendre. Nous avons constaté que souvent, même si les conseils ont été délivrés, l'entreprise n'a pas la preuve que cela a bien été le cas. Partant de ce constat, nous nous sommes dit qu'il fallait travailler le sujet.

Qu'avez-vous mis en place ?

Pour exercer au mieux le devoir de conseil, nous avons créé une fiche d'entretien pour étoffer notre arsenal. Cette fiche, que nous avons appelée « Consigne d'usage et d'entretien », devra être intégrée ou mise en annexe du dossier des ouvrages exécutés (DOE) et remise au maître d'ouvrage en fin de chantier. En effet, nous donnons les plans d'exécution, les fiches techniques, les spécifications de pose et les avis techniques, mais rarement les prescriptions d'entretien et de conditions de garantie. Résultat, lorsqu'il y a un désordre, qu'il y a une expertise, souvent la responsabilité de l'entrepreneur est engagée.

Le DOE concerne les gros chantiers avec une maîtrise d'ouvrage organisée, comment cela se passe-t-il pour les projets avec des clients particuliers ?

De la même façon. Lors de la signature du PV de réception, il est recommandé de faire signer cette fiche de « Consigne d'usage et d'entretien ». Cela prouve que le client était bien conscient des conditions d'usage et de l'entretien à apporter, et cela montre que l'entreprise a bien exercé son devoir de conseil.

C'est un document propre au chantier ?

Oui, au même titre qu'un plan de prévention de sécurité et de santé, c'est un document lié à un chantier donné, pas à celui d'à côté. L'idée c'est aussi d'en profiter pour dire au client : « je comprends que vous ne puissiez pas repeindre tous les 4 ou 5 ans, donc je peux vous proposer un contrat d'entretien ou des campagnes de contrôle des joints d'étanchéité par exemple ». L'objectif : vendre périodiquement de petites sessions d'entretien comme des traitements esthétiques de boiseries ou de garde-corps et pour le maître d'ouvrage, éviter les gros travaux. ●

weber maxilin silco aquabalance



L'alternative naturelle aux biocides de façade



Prêt à l'emploi



252 teintes



Excellent vieillissement

Compatible avec la plus large gamme de systèmes ITE du marché :

Liège biosourcé
Fibre de bois
Mousse résolique
Laine de roche
Laine de verre
PSE blanc / gris



PUBLICATION DU NOUVEAU NF DTU 52.2 - POSE COLLÉE DES REVÊTEMENTS CÉRAMIQUES ET ASSIMILÉS - PIERRES NATURELLES

Publié en juin 2022, et afin qu'il soit en phase avec les autres textes de références et notamment les pratiques courantes et traditionnelles sur le terrain, ce nouveau NF DTU intègre les SPEC (Système de Protection à l'Eau sous Carrelage) en P1-1-4 et entérine l'augmentation des formats de carreaux en sol intérieur jusqu'à 10 000 cm² et en mur intérieur sur plaque de plâtre jusqu'à 3 600 cm².

NOUVEAU CALEPIN CHANTIER PLAQUES DE PLÂTRE

Paru en février 2022, le nouveau NF DTU 25.41 « Ouvrages en plaques de plâtre » est applicable depuis le 1^{er} mai. Pour découvrir et s'approprier de manière simple et didactique toutes les évolutions apportées par ce nouveau NF DTU 25.41, le calepin de chantier « Ouvrages en plaques de plâtre » a été remis à jour et un guide « NF DTU 25.41, les principales nouveautés 2022 », coécrit par l'UMPI-FFB et la filière, est disponible.

+ Ces deux publications sont disponibles sur le site : www.ffbatiment.fr



BÂTISSEURS DU FUTUR : UNE FEUILLE DE ROUTE POUR 2035

Au mois d'octobre 2021, la FFB publiait 5 scénarios prospectifs à l'horizon 2035. La deuxième étape de la démarche prospective a consisté à évaluer les conséquences possibles de ces scénarios pour les entreprises, identifier les enjeux majeurs et finalement élaborer une feuille de route stratégique. Cette feuille de route, « CROIRE en 2035 », comprend sept axes :

- C comme agir Collectif
- R comme optimiser des Ressources rares et chères
- O comme Ouverture : construire des écosystèmes gagnant-gagnant
- I comme cultiver l'Innovation
- T comme déployer les stratégies au cœur des Territoires
- R comme Révolution client
- E comme réussir l'Excellence opérationnelle

La FFB propose ainsi aux entreprises une grille de réflexion pour élaborer leur plan d'action dans les mois et années qui viennent, dans une logique d'anticipation et d'adaptation.

+ Retrouvez cette feuille de route 2035 sur la chaîne YouTube de la FFB.

RÈGLES PROFESSIONNELLES DES CHAPES CIMENT ET ANHYDRITE

Parues en juillet 2022, ces règles professionnelles remplaceront à terme les CTP et AT des chapes fluides ciment et sulfate de calcium.

+ À télécharger sur notre application.



Permet d'accélérer le temps de séchage DES REVÊTEMENTS

PRB SR ADDITIF



FICHE PRODUIT



Prêt à l'emploi

ACCÉLÉRATEUR DE SÉCHAGE POUR PRODUITS DE FINITION

- + Forme un film de surface permettant un séchage rapide des RPE, peinture et PRB FONDISOL PE
- + Idéal par temps humide et froid

ENVIRONNEMENT

UN RAVALEMENT 100 % SEC POUR LE SYNCHROTRON DE GRENOBLE



L'EUROPEAN SYNCHROTRON RADIATION FACILITY (ESRF), SOCIÉTÉ CIVILE DE DROIT FRANÇAIS INAUGURÉ EN 1994, EST L'UN DES PLUS IMPORTANTS SYNCHROTRONS ACTUELLEMENT EN FONCTIONNEMENT DANS LE MONDE. TRÈS INVESTI DANS LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT, L'ESRF A ENGAGÉ L'ENTREPRISE EGPJ, SPÉCIALISÉE EN RAVALEMENT DE FAÇADE ET EN ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR, POUR RÉALISER LE RAVALEMENT ET LE NETTOYAGE DE DEUX BÂTIMENTS AVEC POUR CONDITION SINE QUAM NON DE TRAVAILLER « SANS EAU ».



La France connaît actuellement une période de sécheresse intense, qui touche l'ensemble du territoire. À ce jour, 93 départements sont concernés par une restriction d'eau dont 79 en crise. Face à cette situation, la préfecture de l'Isère a donc pris un arrêté sécheresse limitant l'accès à l'eau dans de nombreux cas¹. Particulièrement investi dans la préservation de l'environnement l'ESRF² souhaitait appliquer à la lettre la loi sur l'eau. En effet, les procédures «loi sur l'eau» permettent de favoriser la prise en compte des enjeux «eaux» par des projets susceptibles d'avoir un impact notable, direct ou indirect, sur l'eau et le milieu aquatique (cours d'eau, lac, eaux souterraines, zones inondables, zones humides, etc.). Elles concernent des projets d'installations, d'ouvrages, mais également des travaux et activités pouvant entraîner, entre autres, des prélèvements sur les eaux superficielles ou souterraines ou des déversements, écoulements, rejets ou dépôts directs ou indirects, chroniques ou épisodiques, même non polluants. Il était par

conséquent inenvisageable de réaliser le ravalement des bâtiments de l'ESRF de façon classique à l'aide d'un nettoyage haute pression.

Pour satisfaire ces exigences, l'entreprise EGPJ, spécialisée en ravalement de façade et en isolation thermique par l'extérieur, habituée à l'utilisation de techniques particulièrement novatrices, et située à Seyssinet-Pariset près de Grenoble (38), a opté pour un décapage et un nettoyage des façades et des bâtis aluminium à l'aide de produits sans eau fournis par la société Licef.

Un chantier à haute valeur environnementale

C'est un chantier de 1772 m² qui est actuellement en cours depuis le 29 août sur deux bâtiments : le Common building et la cafétéria. Et ce, sous l'égide de Stéphane Guyonnet, du bureau d'étude Sky Ingenierie à Limonest (69) et des services techniques et de sécurité de l'ESRF. Quatre ouvriers spécialisés s'affairent pour redonner à ces derniers leur aspect neuf d'ici le 24 novembre, date à laquelle le chantier devra être terminé. Le chantier comprend la réparation des bétons, le traitement des fissures et des joints de calfeutrement ainsi que la remise à neuf des façades. Le support est traité à l'aide d'un traitement anticryptogame Fongistop de Licef qui permet d'éliminer tous types de cryptogames et notamment les algues rouges particulièrement inesthétiques.

Dans le cadre de la loi sur l'eau, et pour des raisons environnementales, tout produit polluant est interdit sur le site de l'ESRF. Par conséquent, le décapage avant remise en peinture des façades en béton est effectué à l'aide du Feltor Spécial Plâtre du groupe Licef. Il s'agit

d'un décapant biodégradable couramment utilisé pour le décapage de revêtements extérieurs. Sans odeur, il n'est pas dérangeant pour les zones peu ou pas ventilées. Le Feltor Spécial Plâtre agit en douceur et ne s'enterre pas sur les fonds poreux. Décapant de classe A, non nocif, non toxique, non inflammable, il ne demande pas de rinçage ce qui permet de se passer d'eau. Un produit qui, outre le fait qu'il ne se rince pas, possède la capacité d'être gratté avec un scraper permettant la récupération de l'intégralité des boues de décapage en un déchet facile à ramasser.

Des matières révolutionnaires et récupérables

Les huisseries et bâtis en aluminium sont, quant à eux, nettoyés avec le produit Alu Wipes (voir encadré) qui, comme tous les produits utilisés sur le chantier, a été validé par le bureau d'étude Sky Ingenierie et l'ESRF. « C'est intéressant pour les ouvriers du bâtiment de travailler avec des produits à haute valeur environnementale, explique Frédéric David, dirigeant de l'entreprise EGPJ. C'est moins fastidieux et plus valorisant du fait de la minutie qui est demandée qu'un simple décapage en haute pression. » Le traitement de finition du béton quant à lui est effectué avec un produit Irtop de Sto qui est un revêtement de finition réticulable aux UV, hautement élastique, renforcé en Siloxane, bénéficiant d'un film de protection pour un effet préventif contre l'apparition de micro-organismes, qui offre un très bon pouvoir couvrant.

Un chantier de haute qualité environnementale dont le résultat devrait répondre à la perfection aux exigences de l'European Synchrotron Radiation Facility. ●

LICEF, UNE ENTREPRISE 100 % ENVIRONNEMENTALE

Licef conçoit, fabrique et prescrit des systèmes de préparation, de dépollution et de sublimation de surface à base de chimie innovante, 100 % respectueux de l'environnement pour le bâtiment. Fabricant de décapants de peintures, de nettoyeurs biosourcés (gels neutres biodégradables et masques désincrustants sans rinçage), de produits de traitement (anti-mousses, dessalement, reminéralisant), et de protection des matières minérales (hydrofuge, anti-graffitis), Licef possède son propre laboratoire d'analyses matériaux en interne, assurant un accompagnement tout au long de la mission, avec l'étude de faisabilité, l'assistance sur les choix techniques, la préconisation des solutions adéquates, l'assistance à la mise en œuvre, la formation.

Sur le chantier du Synchrotron, Licef a préconisé différents types de produits pour répondre au cahier des charges très strict de l'ESRF et notamment une nouveauté, l'Alu Wipes, présenté sous forme de lingettes pré-imprégnées sans rinçage. Ces lingettes bifaces permettent à la fois l'application du produit puis son grattage par une action mécanique grâce à une face rugueuse. La face d'application absorbante permet de récupérer les restants de produit. L'Alu Wipes est également particulièrement économique puisque la juste quantité de lotion est pré-imprégnée pour traiter l'ensemble des aluminiums. Les produits Licef sont pour la plupart biosourcés et/ou biodégradables, non nocifs et non toxiques.



LE CHANTIER EN BREF

MAÎTRE D'OUVRAGE : The European Synchrotron Radiation Facility (ESRF)
SURFACE DU CHANTIER : 1772 m²
BUREAU D'ÉTUDE : Sky Ingenierie à Limonest (69)
ENTREPRISE INTERVENANTE : EGPJ (38)
PRODUITS : LICEF, STO



¹ Voir article « Arrêtés sécheresse » page 11

² ESRF : European Synchrotron Radiation Facility ou Installation européenne de rayonnement synchrotron



GUIDE POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UNE DOUCHE ACCESSIBLE « ZÉRO RESSAUT »

Le centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) vient de publier un guide (en version provisoire en attente de solutions techniques complémentaires) concernant la mise en œuvre de douche accessible « zéro ressaut » dans les salles d'eau à usage individuel en travaux neufs.

Disponible sur le site du CSTB, ce guide se donne pour objectifs de préciser les conditions générales de réalisation de ces ouvrages et de présenter « les solutions de réalisation connues et évaluées techniquement ». Il est précisé que ce guide évoluera en fonction notamment de la validation de nouvelles solutions constructives, intégrant les receveurs de douches finis.



➕ À retrouver sur le site du CSTB.



FICHE ENTRETIEN FAÇADE ITE ET IMPERMÉABILISATION

Comme tous les revêtements de façade exposés aux sollicitations climatiques, les procédés d'ITE ou d'imperméabilisation nécessitent un entretien. La durabilité des ouvrages ne peut être pleinement satisfaite que si ces ouvrages sont entretenus et que si leur usage est conforme à leur destination et cet entretien est à la charge du maître d'ouvrage après la réception de l'ouvrage. En tant qu'homme de l'art, l'entrepreneur est tenu d'une obligation de conseil envers son client. Informer le maître d'ouvrage de ses obligations permet à l'entreprise de s'exonérer de la responsabilité potentielle qui pèse sur elle en apportant la preuve d'un défaut d'entretien. Cette fiche est donc conçue comme un rappel des obligations d'entretien à réaliser sur l'ouvrage à compter de la réception par le maître d'ouvrage. Elle est à remplir et à signer en deux exemplaires : un pour le maître de l'ouvrage, un pour l'entreprise.

NOUVEAU PV RÉCEPTION DE PEINTURE

L'UPMF-FFB a élaboré une fiche pour vous accompagner lors de la réception des travaux de peinture. Signée en deux exemplaires, elle permet de noter l'absence de réserves lors de la réception ou bien au contraire, de préciser, la nature des réserves et leur levée par la suite.



➕ Scannez ce QR code pour découvrir ces 2 fiches.



XPÉRIENCE MÉTIERS : LE CHANTIER INACHEVÉ

La FFB Normandie et de la Région Normandie ont réalisé un escape Game numérique permettant de découvrir 8 métiers du bâtiment dont celui du peintre. A découvrir grâce à Gabriel, chef de chantier au lycée Marie Curie.

➕ Scannez ce QR code pour accéder au chantier !



SI UNE POMME DE TERRE
PEUT ÊTRE CULTIVÉE SANS OGM,
**ELLE PEUT AUSSI ENRICHIR
UN ENDUIT DE PLUS DE 99%
DE MATIÈRES NATURELLES.**



+ de 99% de matières premières d'origine naturelle pour un air intérieur + pur

Pour ses enduits 99., Semin a remplacé les résines synthétiques à base de pétrole par des végétaux et matières premières naturelles (amidon de pomme de terre, écorce de maïs et de blé, argile).

Résultats : 10 fois moins d'émission de COV dès l'application. 500 fois moins de COV au bout de 28 jours par rapport à un enduit classé A+. Le tout avec les mêmes performances techniques que des enduits classiques.

**SEMIN 99. : les premiers enduits engagés
et certifiés Origine France Garantie**



CERIB 1310020



LE TALENT EST ENTRE VOS MAINS.
www.semin.fr

SEMIN

Aquaprim & Finition

Primaire d'accrochage multisupport
& **finition** veloutée
à base de résine acrylique en phase Aqueuse

PERFORMANCE

2en1
& PRIMAIRE
& FINITION

MULTI
SUPPORT

POLYVALENCE

INTÉRIEUR

EXTÉRIEUR



Chantier réalisé dans la journée
Séchage entre **4 et 6h** selon support



Rendement :
7-12 m²/L/couche selon support



Résistance aux frottements humides (Classe 1)



FABRICANT
FRANÇAIS
engagé



www.unikalo.com

unikalo
PEINTURES BATIMENT

QUESTIONS



MARINE POULHALEC
01 40 69 57 04

THIERRY HOUDIN
01 40 69 57 08

INGÉNIEURS MATÉRIAUX À L'UPMF
RÉPONDENT À VOS QUESTIONS...



1 PEINTURE – RÉCEPTION

En juin 2020, nous avons mis en peinture, en finition mate, des murs et plafonds chez une cliente. A la fin des travaux, le chantier a été réceptionné sans réserve. La cliente nous contacte deux ans après, pour nous demander de refaire les peintures car le descriptif initial du chantier prévoyait une mise en peinture des murs en finition velours. Les murs ne présentent aucun désordre. Comment pouvons-nous nous défendre ?

→ La réception a été signée par la cliente sans réserve et lors de cette réception, l'aspect mat des murs était visible. Elle ne peut donc pas contester deux ans plus tard l'aspect de la peinture car la réception a un effet exonérateur des défauts apparents s'ils ne sont pas signalés. C'est pourquoi il est important de faire signer à chaque fin de chantier un PV de réception.

Vous pouvez retrouver un modèle de PV de réception sur notre application <https://ffb-upmf-app.fr/documents/technique-peinture-interieure>

2 SYSTÈME DOUCHE- JOINTS

Pour la réalisation d'une douche avec la mise en œuvre de revêtement de sol et de mur PVC, existe-t-il des contraintes concernant l'emplacement des joints muraux entre les lés ?

→ Le cahier des prescriptions techniques d'exécution CPT 3781 (mai 2017) précise les conditions générales d'emploi et de mise en œuvre des « Systèmes de revêtement pour sol et mur de douche à base de PVC ». Aucune exigence n'est précisée concernant l'emplacement des joints muraux dans ce CPT, ni dans les Avis Techniques de ces systèmes à ce jour. Pour rappel, au niveau du sol les éventuelles soudures du revêtement doivent être au moins à 50 cm du bord extérieur du siphon.

Pour mémoire le revêtement mural doit satisfaire à une exigence de résistance des joints soudés ; la force moyenne à la rupture, vérifiée au travers d'un essai de traction selon la norme NF EN 684 devra être ≥ 150 N/5 cm. Le cordon de soudure sera réalisé en PVC plastifié adapté aux matériaux à souder et au type d'usage, il appartient au fabricant-concepteur du système de préciser le cordon correspondant. Cette information est à retrouver dans l'Avis Technique du système.



3 DÉCHETS

Je suis artisan, à quel moment dois-je utiliser la plateforme Trackdéchets pour la gestion des déchets dangereux ?

→ En ce qui concerne le dépôt de petites quantités de déchets dangereux en point de collecte Rekupo (magasin, déchetterie, point de vente...), l'annexe 1 papier du CERFA actuel pour les déchets dangereux reste en vigueur (jusqu'à 0,1 tonne). Il n'y a pas besoin d'utiliser l'outil numérique Trackdéchets. Attention, les déchets doivent toutefois relever d'une même rubrique pour pouvoir utiliser le bordereau. L'artisan peut pré-remplir son attestation avant d'aller déposer ses déchets.

Les gros producteurs de déchets dangereux (supérieur à 0,1 t) doivent obligatoirement utiliser la plateforme Trackdéchets pour l'émission d'un bordereau électronique.

L'annexe est téléchargeable sur le site : <https://www.service-public.fr/>

4 FAÇADE – LASURE FINITION C

Je dois une finition lasurée sur des volets extérieurs en bois massif, quels niveaux de finition puis-je préconiser ?

→ Le NF DTU 59.1 « Revêtements de peinture en feuille mince, semi-épais ou épais » précise au 7.2.3.2.1 que la Finition C, est la seule finition possible pour les lasures en extérieur, en neuf comme en rénovation. Le NF DTU 59.1 préconise des opérations pour les travaux préparatoires en fonction du support et du niveau de finition recherché. Ces opérations sont données à titre indicatif, voir question 7 ci-dessous.

Dans le cas d'une finition C en lasure extérieure sur support bois le NF DTU préconise les étapes suivantes :

- ▲ Brossage, époussetage ;
- ▲ Impression (de préférence en atelier) ;
- ▲ Ponçage, époussetage ;
- ▲ Application d'une couche intermédiaire ;
- ▲ Application d'une couche de finition.

5 SOL – NOMBRE DE TEINTES

Dans mon marché de travaux au lot revêtements de sol souples, il n'y a aucune précision sur les teintes des sols PVC qui seront communiquées ultérieurement. Sur quelle base je peux établir mon offre ?

→ Le NF DTU 53.12 « Préparation du support et revêtements de sol souple » prévoit dans sa partie P2, qu'en absence de précision dans les pièces du marché il est considéré 1 teinte par tranche de 200 m² pour les revêtements en lés et que les compositions de plusieurs couleurs intégrant plusieurs lots ne sont pas comprises.

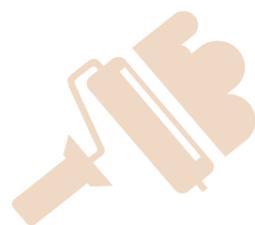
Si le maître d'ouvrage change d'avis après signature du devis et vous demande davantage de teintes, vous serez en droit de faire un avenant à ce devis. (3.1 du NF DTU 53.12 P2).

6 FAÇADE – RECONNAISSANCE ETICS

Sur un chantier de rénovation d'un système d'Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE) par enduit sur isolant de plus de 250m², le maître d'ouvrage refuse de faire réaliser et de prendre à sa charge l'étude préalable du support. Existe-t-il un texte qui précise les dispositions à ce sujet ?

→ Les règles professionnelles pour l'entretien des ETICS de 2010 stipulent que la reconnaissance préalable du support pour les surfaces supérieures à 250m² implique l'intervention d'un professionnel (organisme ou maître d'œuvre spécialisé) autre que l'entrepreneur et les fournisseurs, choisi par le maître d'ouvrage, et à la charge de celui-ci.

Le procès-verbal des résultats de cette reconnaissance doit être obligatoirement fourni aux entreprises lors de la consultation.



7 PEINTURE – NF DTU DE RÉSULTAT

Lors d'un chantier neuf de peinture sur plaque de plâtre, le maître d'ouvrage me demande de justifier que j'ai bien réalisé un enduit repassé. La finition prescrite est une finition A. Que dit le DTU sur les opérations à réaliser pour atteindre cette finition ?

→ Lors de la révision du NF DTU 59.1 « Revêtements de peinture en feuille mince, semi-épais ou épais » en 2013, celui-ci est passé d'un NF DTU de moyens, décrivant l'ensemble des opérations à réaliser, à un NF DTU de résultats, détaillant le niveau de finition à obtenir en fin de travaux.

En effet, l'Article 1 « domaine d'application » du NF DTU 59.1 P1-1 précise : « En tout état de cause, il appartient à l'entrepreneur de peinture prescrit pour décider du choix des produits et des opérations nécessaires par référence à celles décrites dans les tableaux de l'Article 6 en vue d'obtenir l'état de finition demandé. »

En conclusion, aucune des opérations décrites dans le NF DTU à l'Article 6 n'est obligatoire, l'objectif est que l'ouvrage final corresponde à la finition prescrite et à sa définition donnée au paragraphe 7.2.2.



Pensez-y !
Reflets & Nuances est consultable en version numérique



JM Studio

JOSÉ MEDINA GALEOTE AMÈNE
SES OEUVRES D'ART JUSQUE SOUS NOS PIEDS

flotex® | sarlon® | modul'up® | eternal®



Pour plus d'informations sur notre collection de revêtements de sol Created by José Medina Galeote, flashez ce QR code



BRÈVES

PROLONGATION ET ADAPTATION DES AIDES EXCEPTIONNELLES À L'EMBAUCHE D'ALTERNANTS



Un décret du 29/06/2022 prolonge la majoration de l'aide unique et les aides exceptionnelles aux employeurs d'alternants pour les contrats d'apprentissage et de professionnalisation conclus jusqu'au 31/12/2022.

Les conditions d'éligibilité restent inchangées pour ces aides. Pour rappel le montant des aides exceptionnelles s'élève à :

- 5 000€ pour un salarié mineur ;
- et à 8 000€ pour un salarié majeur.

Ces aides sont versées pendant la première année d'exécution du contrat. Elles concernent les salariés en contrat d'apprentissage et en contrat de professionnalisation concernant les entreprises de toute taille, à condition pour celles de 250 salariés et plus, d'atteindre un quota d'alternant dans leurs effectifs en 2023.

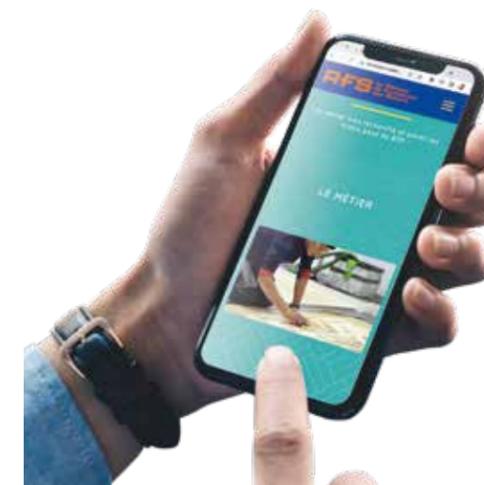
Cette mesure entre en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2022 et jusqu'au 31 décembre 2022.

Ces aides sont versées pendant la première année d'exécution du contrat. Elles concernent les salariés en contrat d'apprentissage et en contrat de professionnalisation concernant les entreprises de toute taille, à condition pour celles de 250 salariés et plus, d'atteindre un quota d'alternant dans leurs effectifs en 2023.

En raison de la prolongation des aides exceptionnelles à l'embauche d'alternants, les contrats conclus sur cette deuxième période seront également réservés aux demandeurs d'emploi d'au moins 30 ans.

En conséquence, les employeurs qui embauchent en contrat de professionnalisation un jeune de moins de 30 ans bénéficieront de l'aide exceptionnelle jusqu'au 31 décembre 2022 et les employeurs qui embauchent en contrat de professionnalisation un demandeur d'emploi de longue durée de 30 ans et plus bénéficieront de l'aide aux demandeurs d'emploi de longue durée jusqu'au 31 décembre 2022. En conséquence, les employeurs qui embauchent en contrat de professionnalisation un jeune de moins de 30 ans bénéficieront de l'aide exceptionnelle jusqu'au 31 décembre 2022 et les employeurs qui embauchent en contrat de professionnalisation un demandeur d'emploi de longue durée de 30 ans et plus bénéficieront de l'aide aux demandeurs d'emploi de longue durée jusqu'au 31 décembre 2022. ●

expérience, qui en tout cas, la convainc. Du côté de son futur employeur, même enthousiasme : « Nous cherchons toujours à recruter mais nous ne trouvons personne, confie Perrine Rivière. Dans les métiers du sol, nous sommes obligés de former ! Lucile nous a été recommandée pour un stage et le métier lui a plu ! ». Pour l'entrepreneur, les avantages d'un profil comme celui de Lucile sont évidents : « Tout d'abord, elle est plus âgée et elle a donc le permis ! » Sésame souvent indispensable pour un emploi dans le bâtiment en province. « C'est une personne qui est courageuse et qui a de l'ambition. Je pense que, très vite, elle pourra mener une équipe. Elle est aussi très ouverte à d'autres tâches ». En attendant, Lucile est inscrite pour le titre de solier de niveau 4 au BTP CFA de Blanquefort, où elle apprendra les bases du métier, en alternance dans l'entreprise Rivière, où elle pourra mettre en pratique sa formation. ●



Plus d'information sur le métier et le titre de solier de niveau 4
www.formation-solier.com



APRÈS PLUSIEURS ANNÉES À TRAVAILLER COMME SAISONNIÈRE, LUCILE THOMAS, AU DÉTOUR D'UN BILAN DE COMPÉTENCES, DÉCOUVRE LE MÉTIER DE SOLIER. ELLE PARTICIPE À LA PREMIÈRE SESSION DE FORMATION AU TITRE SOLIER DE NIVEAU 4 AU BTP CFA DE BLANQUEFORT, EN ALTERNANCE DANS L'ENTREPRISE RIVIÈRE.

RECONVERSION PROFESSIONNELLE

DE SAISONNIÈRE À SOLIÈRE

Pour Lucile Thomas, sa reconversion dans les métiers de la finition et plus particulièrement dans les sols souples a été le fruit d'un cheminement incluant entre autres, la passion du bricolage, un bilan de compétences, et la rencontre, via son consultant, de Perrine Rivière, gérante d'une entreprise de revêtements de sol à Vaux-sur-Mer (17). « En 2021, de retour de saison d'été, j'ai entrepris un bilan de compétences, raconte Lucile Thomas. A 28 ans, Je voulais me poser après des années en tant que saisonnière. J'ai toujours beaucoup aimé le bricolage et surtout savoir faire par moi-même. Les métiers de la finition m'attiraient mais, ce que je voulais, c'était connaître les bases. Seulement, je ne savais pas vers quel métier m'orienter. Et par hasard, je suis tombée sur Kelly Cruz, la carreuse et influenceuse. Ça a été le déclic car cela m'a montré que les femmes avaient leur place dans le bâtiment ! Il n'y a pas de hasard dans la vie, je me suis alors orientée vers le carrelage ». Convaincue en entreprenant son

bilan de compétences qu'elle venait de « faire sa dernière saison », Lucile repart tout de même après son bilan, à l'UCPA de Chamonix, histoire de peaufiner et tester la solidité de son projet. Et, à son retour, elle s'inscrit dans le CFA de sa ville, pour une formation en carrelage. « La directrice a estimé que ce serait bien que je fasse un stage pour montrer ma motivation et mon intérêt. » Malheureusement, les entreprises intéressées n'étaient pas suffisamment pourvues en personnel d'encadrement.

Un stage pour découvrir le métier de solier

C'est finalement le consultant de son bilan de compétences qui lui trouve un stage : « Il connaissait Perrine Rivière qui a une entreprise de sol. Je suis allée la rencontrer. » Et le courant passe immédiatement : « En deux semaines de stage, j'ai fait énormément de choses, très variées ! Poser du sol mais pas que, je suis aussi allée chez le client par exemple... » Une

LE BREVET DE MAÎTRISE PEINTRE EST SAUVÉ !

LE BREVET DE MAÎTRISE PEINTRE EN BÂTIMENT (BM) DE NIVEAU 5, QUI ÉTAIT SPÉCIFIQUE À L'ALSACE VIENT D'ÊTRE INSCRIT AU RÉPERTOIRE NATIONAL DES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES POUR UNE DURÉE DE 5 ANS. IL A DORÉNAVANT UNE PORTÉE NATIONALE ET PEUT ÊTRE DISPENSÉ DANS N'IMPORTE QUEL ORGANISME DE FORMATION. CE TITRE QUI PORTE L'EXCELLENCE A TOUT POUR LUI ET NE DEMANDE QU'À ÊTRE CONNU.



THOMAS CRONIMUS, MAÎTRE ARTISAN ALSACIEN ET UN DES MEILLEURS OUVRIERS DE FRANCE, EST UN DES PROFESSIONNELS QUI A ŒUVRÉ POUR LA CONSERVATION DU BM.

Le travail mettant notamment en valeur le métier et le niveau de diplôme a porté ses fruits : France compétences (l'instance de gouvernance nationale de la formation professionnelle et de l'apprentissage) a inscrit le BM (brevet de maîtrise) peintre en bâtiment au RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) pour 5 ans. Ce BM fait donc partie des titres certifiés permettant à son titulaire de prouver les compétences, aptitudes et connaissances nécessaires à l'exercice d'un métier ou d'une activité relevant d'un domaine professionnel. Et, alors que le précédent titre était circonscrit à l'Alsace, le BM actuel est déployable sur l'ensemble de l'hexagone, c'est-à-dire qu'il peut être dispensé dans n'importe quel organisme de formation qui en ferait la demande. Le titre est porté par le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat qui est chargé de son déploiement.

Un titre de champion

« Il était important que ce titre perdure car il n'a pas d'équivalent, explique Thomas Cronimus, lui-même titulaire du brevet de maîtrise de peintre et membre du groupe de travail d'écriture du référentiel. Il s'agit d'un titre de niveau 5 de peintre en bâtiment soit un peintre hautement qualifié, qui, en complément de ses activités de peinture et de pose de revêtements, assure des missions d'encadrement au sens large : encadrement des chantiers de finition et de leur exécution, encadrement des équipes, gestion financière des chantiers, mais aussi des relations avec les différents acteurs impliqués. Les titulaires sont

des professionnels complets qui, par exemple, vont pouvoir gérer leur entreprise ou prendre en charge des équipes et des projets en toute autonomie dans de grandes structures de peinture et de revêtements. » La modification majeure apportée lors de la révision du référentiel a été de l'orienter vers les fonctions de conducteur de travaux et chef de chantier peinture-finition, et non plus d'en faire le diplôme du seul chef d'entreprise. « Cela ouvre les possibilités de ce diplôme qui reste très demandé en Alsace. Son titulaire pourra s'intégrer dans une entreprise existante à un poste clé mais aussi être le référent maître d'apprentissage. »

Montée en compétences

L'enseignement, dispensé par des professionnels reconnus dans leur discipline, vise à former des hommes de l'art complets, alliant compétences transversales (gestion des hommes et des équipes, comptabilité, communication, droit du travail et social,...) et haute technicité (revêtements spécifiques, peintures décoratives, travaux de qualité A...). « Le public cible pour ce titre, poursuit Thomas Cronimus, ce sont des peintres déjà bien installés dans leur métier et/ou leur entreprise et qui veulent monter en compétences. » Et qui avoue : « Le modèle que nous avons pris pour ce BM est le BM allemand qui forme des Meister, des maîtres artisans et qui est obligatoire pour ouvrir son entreprise en Allemagne. C'est un diplôme d'excellence et de fin de carrière. » Avant de conclure : « Il ne reste plus maintenant aux régions qu'à s'approprier ce titre et à le faire vivre pour porter l'excellence de nos métiers. » ●



LES 6 BLOCS DE COMPÉTENCES DU BM PEINTRE EN BÂTIMENT

ACTIVITÉ 1

Conception d'une prestation de revêtements de finition intérieurs et extérieurs

ACTIVITÉ 2

Réalisation de travaux de qualité de finition A et de travaux de finition techniques et spécifiques de peinture et revêtements

ACTIVITÉ 3

Organisation, gestion, coordination des activités sur les chantiers

ACTIVITÉ 4

Création et gestion d'une entreprise de revêtements de finition intérieurs et extérieurs

ACTIVITÉ 5

Commercialisation des prestations d'une entreprise de revêtements de finition intérieurs et extérieurs

ACTIVITÉ 6

Gestion des ressources humaines d'une entreprise de revêtements de finition intérieurs et extérieurs



Plus d'info sur le référentiel de certification sur le site de la Chambre de Métiers d'Alsace en scannant le QRcode ci-dessous.



FAFCEA : ÉVOLUTION DES CRITÈRES DE PRISE EN CHARGE AU 1^{ER} JUILLET 2022

Le FAFCEA (Fonds d'assurance formation des chefs d'entreprise artisanale) adapte rétroactivement au 1^{er} juillet les modalités de prise en charge des formations. Le Conseil d'Administration, réuni le 26 juillet, au regard des montants de collectes escomptées a validé une évolution et simplification des critères de prises en charge.

Les nouveaux critères de prise en charge applicable rétroactivement pour tous les stages débutant le 1^{er} juillet 2022 intègrent :

- Une augmentation de la durée maximale prise en charge de 50h à 100h (tous stages) ;
- Une augmentation du coût horaire maximum pris en charge de 25 € à 30€ pour les stages techniques et de 25 € pour les stages transverses ;
- Une prise en charge des frais annexes à hauteur de 200 € par an et par stagiaire (transport, hébergement, restauration). Une déclaration sur l'honneur des dépenses sera demandée.

Un contrôle a posteriori sera effectué sur un échantillonnage. Les artisans doivent conserver leurs justificatifs en cas de contrôle.

Pour tous les stages débutant le 1^{er} juillet et déjà enregistrés sur le portail FAFCEA, un nouvel accord de prise en charge sera transmis aux entreprises avec la prise en compte des nouveaux critères. ●



6 PROCHAINES SESSIONS POUR LE TITRE SOLIER DE NIVEAU 4

BORDEAUX >

septembre 2022
+ Sophie Prouteau
au 07 50 63 80 77

ROUBAIX >

Septembre/Octobre 2022
+ Justine FILIPAK
au 03 20 68 50 60

SEDAN >

lundi 3 octobre 2022
+ Betty Parisel
au 06 30 71 48 55

RENNES >

lundi 3 octobre 2022
+ Véronique Guthertz
au 03 26 77 86 12

REIMS >

lundi 10 octobre 2022
+ Véronique Guthertz
au 03 26 77 86 12

TARARE >

lundi 23 janvier 2023
+ Agnès Labrosse
au 04 74 05 23 16

* EXAMENS DU TITRE POUR LA VAE DU TITRE SOLIER DE NIVEAU 4

TARARE >

25 novembre 2022
+ Agnès Labrosse
au 04 74 05 23 16

SEDAN >

25 novembre 2022
+ Betty Parisel
au 06 30 71 48 55

RENNES >

13 décembre 2022
+ Véronique Guthertz
au 03 26 77 86 12

REIMS >

15 décembre 2022
+ Véronique Guthertz
au 03 26 77 86 12

BORDEAUX >

mars 2023
+ Sophie Prouteau
au 07 50 63 80 77

SEDAN >

6 octobre 2023
+ Betty Parisel
au 06 30 71 48 55



New collection

4
Produits

5
Technologies

500
Options

All in 1!

Creation

The Reference in LVT



Gerflor®

NOUVEAUTÉS

OCTOBRE
2022



SOLS HAUTE PRESSION PAR BERRYALOC

La nouvelle collection de sols Haute Pression, destinée au secteur tertiaire comme au grand public, se décline en 74 décors élégants qui trouveront naturellement leur place dans les univers à fort trafic. Classée 34 / AC6, ces sols résistent à l'abrasion, à l'eau, à l'usure, aux griffes et aux taches. Des qualités précieuses et indispensables qui conviennent tout à fait à un usage commercial. La collection bénéficie d'un système de verrouillage en aluminium breveté performant, Loc Alu, autorisant l'absence de joint de fractionnement pour une zone de 15 x 15 m.
www.berryalloc.com

L'ACRYL ONIP MAT NOIR PAR ONIP

Onip lance dans l'ensemble de son réseau une nouvelle peinture dédiée aux intérieurs déco et branchés. L'Acryl Onip mat noir possède une matité et une profondeur qui en font une solution idéale pour ces chantiers très tendances. Ultra résistante et opacifiante, elle allie le confort au plaisir de l'application pour un résultat parfait, durable et respectueux de l'environnement (certification Ecolabel Européen). Disponible en 10 litres, avec un rendement de 10m²/L, un bel aspect pommelé fin, elle s'applique au rouleau, à la brosse comme au pistolet sans air.
www.onip.com



P790 COLLE & JOINT PREMIUM PAR BOSTIK

Bostik P790 Colle & Joint Premium est un mastic-colle polyuréthane multi-usages polyvalent haut de gamme avec une formule tout en 1. Destiné à la réalisation de joints à élasticité durable d'étanchéité, de calfeutrement, de dilatation et de sols, il s'adapte à de nombreux supports du secteur du bâtiment dont le PVC. Sa formulation permet une utilisation et une finition sans bullage et anti-coulure. Recommandé pour les façadiers, il résiste aux contacts fréquents ou prolongés avec des eaux salées et aux agents de nettoyages en solution aqueuses.
www.bostik.com



FLOTEX PAR FORBO

Les nouveaux revêtements de sol floqués de Forbo Flooring, aux designs exclusifs, octroient aux hôtels, établissements de loisirs et restaurants, des agencements de caractère. Flotex floral, Flotex textile, Flotex geometric & graphic, Flotex statement, les 46 décors des 188 références 2022 s'inspirent à la fois de la tradition et des tendances actuelles, voire à venir. Disponibles en lés, ils se coordonnent, autorisant des combinaisons infinies et une signature personnalisée, tout en conjuguant efficacité acoustique, résistance au trafic, facilité d'entretien, durabilité...
www.forbo-flooring.fr

Pour ces moments où rien ne vous résiste, sauf votre sol !

Relax, ce sont les revêtements de sol les plus robustes du monde.



extrêmement résistant aux chocs



résistant aux rayures



résistant à l'eau



made in Norway

NOUVEAUTÉS

 OCTOBRE 2022

DOLCE VITA PAR BALSAN

Dolce Vita est une collection de dalles de moquettes unies déclinées dans des couleurs latines attendries par le soleil et les embruns, respirant la douceur de vivre. Douze couleurs lumineuses et positives parfaitement assorties entre elles composent la palette. Les dalles textiles Dolce Vita sont composées à 75% de fil recyclé. Lenvers Ecosoft compte 90% de feutre recyclé et 0% de bitume. La fabrication est faite à 100% en France dans une usine «verte». Grâce à sa qualité «teint masse», cette gamme offre une grande facilité d'entretien et une excellente persistance des couleurs.

www.balsan.com



METALIA PAR JEFECO

Metalia est une nouvelle peinture de décoration D2 à effet métallique. Son aspect métallisé réfléchit les rayons du soleil procurant une vibration chromatique moderne et actuelle. La richesse du produit et son aspect velouté (unité de brillance de 10 à 15 sous 60°) permettent une application aisée sur tous types de revêtements de façade (structuré ou lisse) ainsi qu'en finition d'Etics. Les 18 teintes du nuancier Metalia formulées par nos experts couleurs, sont toutes réalisables directement en agence. Déjà disponibles en 4L dans les 65 agences du réseau Jefco.

www.jefco.com



DETROIT AGP PAR SOFRAMAP

Soframap dévoile sa peinture acrylo-siloxane en phase aqueuse, Anti-GastéroPode. Spécifiquement élaborée avec des charges non appétantes pour les limaces et escargots, elle permet de palier les problèmes de revêtements de façade qu'ils sont susceptibles de détériorer. Modulable de D3 à I4 et monoproduit jusqu'à I3, ce revêtement, d'aspect mat minéral, est destiné aux ravalements, en travaux neufs, de rénovation ou d'entretien. Masquant le faïencage et traitant la fissuration, il protège aussi le support des pollutions atmosphériques. Livré en 15 L, avec une formule allégée pour lutter contre les troubles musculo-squelettiques.

www.soframap.com



BARRIÈRE ANTI-REMONTÉES D'HUMIDITÉ PAR UZIN

Le primaire époxy bicomposant Uzin PE 470 est la solution idéale pour régler les problèmes d'humidité de votre support. Son application en une couche sans sablage permet de bloquer l'humidité -même très élevée- dans le support et donc, de gagner du temps sur les chantiers tout en limitant la pénibilité. Uzin PE 470 durcit rapidement, même sur support mouillé, et réduit les durées d'attente sur les supports récents. La barrière est sous avis technique délivrée par le CSTB.

www.uzin.fr



TOILE DE PRÉPARATION PAR ZOLPAN

La toile de rénovation Zolpan est la solution rapide, sans bruit ni poussière, pour rénover un mur abîmé ou endommagé. Ce tissu intissé en fibre de cellulose permet de recouvrir les fissures et d'obtenir une surface parfaitement lisse. La toile s'encolle directement, sans préparation préalable sur une surface d'application sèche, solide et absorbante. Les toiles de rénovation sont vendues en rouleau, elles sont découpables et ajustables. Zolpan propose une gamme de 11 références qui ont chacune des propriétés distinctes.

www.zolpan.fr

NOUVEAUTÉS

OCTOBRE
2022



CRÉATION 2022 PAR GERFLOR

La nouvelle collection Creation 2022 propose une offre complète sur 3 niveaux de trafic : Creation 40 (trafic U2S), Creation 55 (trafic U3) et Creation 70 (trafic U4). Nouveaux cores design, mode d'emploi revu en termes de pose, Création 2022 propose pas moins de 100 décors dont 30 inédits, mais aussi finitions coordonnées (plinthes, barres de seuil), nouveau traitement de surface et surtout nouveau système de clipsage Rigide encore plus performant décliné en 2 options : Création Solid Clic et Création Rigid Acoustic W (avec sous-couche intégrée) pour un meilleur confort au quotidien.

www.gerflor.com



IQ GRANIT ET IQ EMINENT PAR TARKETT

Avec iQ Granit et iQ Eminent, Tarkett élargit sa gamme iQ de revêtements de sol en vinyle homogène. Destinés aux espaces les plus fréquentés tels que les hôpitaux et les écoles, un traitement de surface les protège des taches de produits chimiques pendant des décennies et la technologie de restauration de surface par lustrage à sec lui assure une longévité de 30 ans minimum. L'offre est complétée par iQ Granit Acoustic, les solutions antidérapantes classées C Granit Safe T et Granit Multisafe et iQ Granit SD et iQ Toro SC pour datas centers ou salles propres industrielles.

www.tarkett.fr

MAGAZINE ÉDITÉ PAR CLUB ALLIANCE

9, rue La Pérouse 75784 Paris cedex 16 |
Tél. 01 40 69 53 73 | www.cluballiance.fr |
E-mail : contact@cluballiance.fr |
N° ISSN : 1764-0709 |

Président du Club Alliance -
Directeur de la publication : Bruno Poilpré |
Rédactrice en chef : Dorothee Bruchet -
Rédactrice en chef adjointe : Corinne Bailly |

ONT COLLABORÉ AU NUMÉRO 193 :

Philippe Cluzeau, Nicolas Dembreville,
Stéphanie Lacaze, Stéphane Miget,
Madras Editing, Olivier Namias,
Martine Rigaudie |

Marine Poulhalec, Thierry Houdin |

Publicité : Club Alliance |

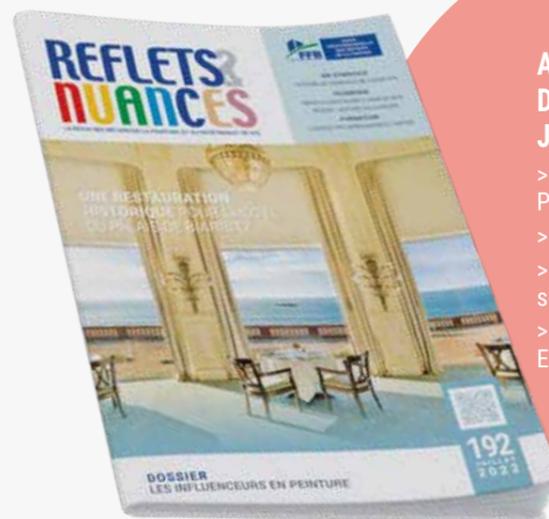
Maquette : BQDLenox |

Photo couverture :

Restaurant La Potinière/Moro

La revue Reflets & Nuances

est distribuée gratuitement.



AU SOMMAIRE DU NUMÉRO 194 JANVIER 2023

- > Nouveau NF DTU 59.3
Peinture de sol
- > Les échafaudages de façade
- > Le papier peint et la peinture
sur-mesure
- > Chantier du Seudre Océan
Express

TOLLENS

Créateur de peinture depuis 1748

Toll O Perl T5

Peinture de façade tous temps

Un résultat au beau fixe toute l'année



- Toutes températures •
- Tous supports •
- Tous climats •
- Toutes applications •
- Toutes teintes •

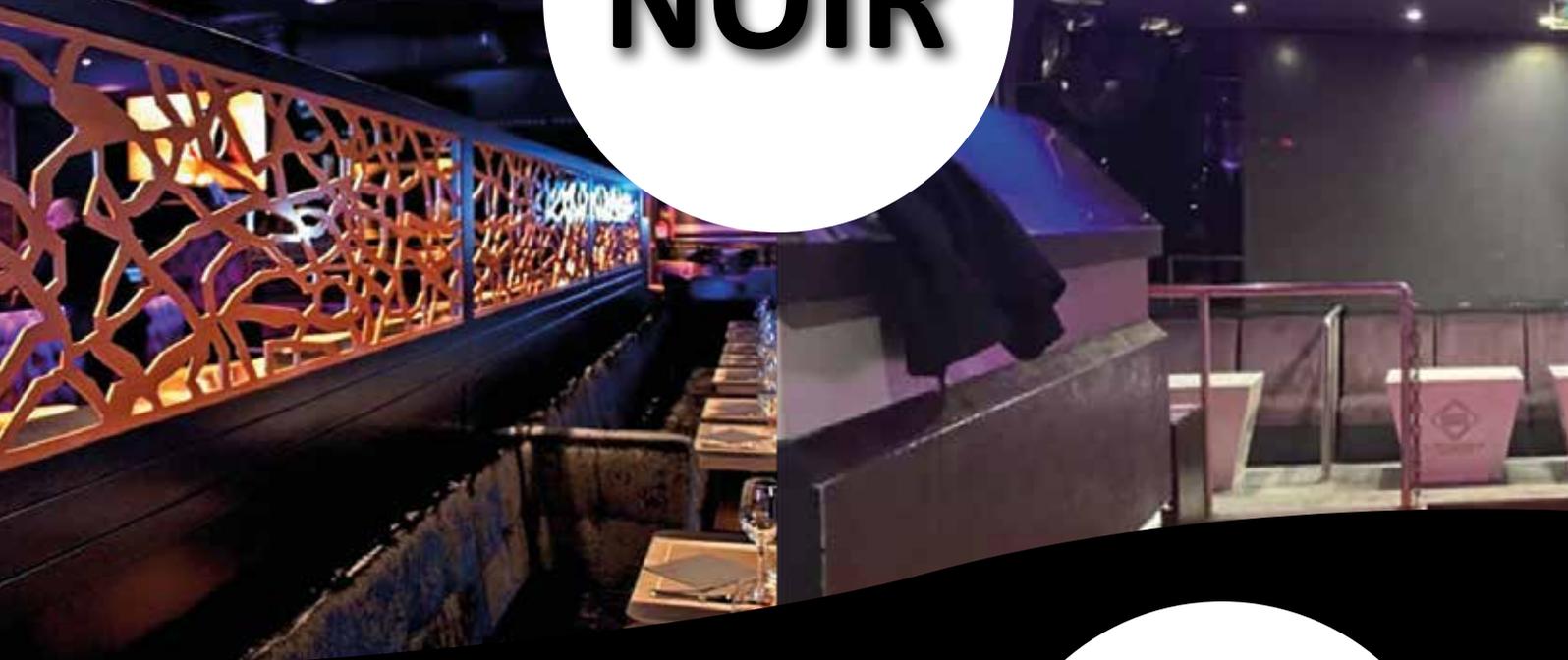




ACRYL ONIP MAT NOIR



NOIR



**La parfaite peinture noire
pour tous les intérieurs**

